



HAL
open science

Des automobiles et des hommes : les débuts de l'Automobile Club Dauphinois (1899-1904)

Élodie Arriola

► **To cite this version:**

Élodie Arriola. Des automobiles et des hommes : les débuts de l'Automobile Club Dauphinois (1899-1904). Histoire. 2008. dumas-00339880

HAL Id: dumas-00339880

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00339880v1>

Submitted on 19 Nov 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Des automobiles et des Hommes : Les débuts de l'Automobile Club Dauphinois (1899 – 1904)



Volume II (annexes)

Mémoire de Master 1 « Sciences humaines et sociales »

Spécialité : Sociétés et économies des mondes modernes et contemporains.

Sous la direction de M. Pierre JUDET

Année universitaire 2007-2008

Sommaire des annexes

Extrait de l'original des statuts de l'ACD (1900).....	3
Extrait du registre des 28 membres fondateurs de l'ACD en 1899.....	4
Les différents membres du conseil d'Administration et leur fonction au sein de l'ACD5	
Bulletin d'adhésion à l'ACD en 1900	6
L'insigne de l'ACD, au début du XXème siècle.....	7
Certificat de capacité à la conduite automobile	8
Chronologie des évolutions automobiles et des courses, en France et en Isère, entre 1890 et 1909.....	9
Circulaire du 11 septembre 1901.....	15
Division des arrondissements minéralogiques (1901)	26
Circulaire du 6 mai 1905.....	27
Modèle de Certificat d'immatriculation	29
Annuaire de l'ACD (1900).....	30
Annuaire de l'ACD (1903).....	33
Annuaire de l'ACD (1904).....	39
Biographies de certains membres de l'ACD	48
Départ du concours de Laffrey (1900)	56
Bulletin d'engagement à la SAD (1903).....	57
Programme de la Semaine Automobile du Dauphiné (1903).....	58
Programme de la Semaine Automobile du Dauphiné (1904).....	59
Diplôme de la Rampe de Laffrey	61
Sortie de la Presse (1904)	62
Prix remis lors du concours de Côte de Laffrey (1901).....	63
Prix remis lors du concours de Côte de Laffrey (1902).....	64
Prix remis lors de la Semaine de l'Automobile du Dauphiné (1903).....	65
Prix remis lors de la Semaine de l'Automobile du Dauphiné (1904).....	67

**Extrait de l'original des statuts de l'ACD
(1900)**

Automobile-Club Dauphinois.
Statuts.

I. - Constitution et But de la Société.

Article premier. - Il est fondé sous le nom d'« Automobile Club Dauphinois », une société dont le but est de favoriser le développement de l'Automobilisme dans la région, de fournir à ses membres tous les renseignements et avantages possibles, et de leur prêter un appui moral pour la défense de leurs droits.

Le siège légal de la Société est à Grenoble, chez son président. Un siège social, pour les Assemblées et réunions, sera choisi par le Comité d'Administration.

II. Composition.

Art. 2. La Société comprend : _____
 _____ 1° des Membres d'honneur ;
 _____ 2° des Membres fondateurs ;
 _____ 3° des Membres actifs ;
 _____ 4° des Membres honoraires ;

Le nombre des Sociétaires est illimité.

La Société pourra décerner le titre de Membre d'honneur aux personnes ayant rendu des services signalés à l'Automobilisme.

Sont membres fondateurs, les sociétaires inscrits membres actifs avant le 1^{er} Janvier mil neuf cent.

Les membres actifs doivent avoir au moins dix-huit ans révolus. Tout sociétaire doit être Français.

III. Administration.

Art. 3. - La Société est administrée par un Comité de neuf membres, élus au scrutin secret, pour un an,



**Extrait du registre des 28 membres fondateurs
De l'ACD en 1899**

AUTOMOBILE-CLUB-DAUPHINOIS

Siège Social: Café des Mille-Colonnes (Salon du 1^{er} étage)

PLACE GRENETTE, 13, ET PLACE DE LA HALLE, 6, A GRENOBLE

Réunions
TOUS LES VENDREDIS
A 8 heures 1/2 du soir

Grenoble, le 10 Décembre 1899.



Liste des Membres fondateurs.

Noms & Prénoms	Professions	Domicile
D ^r Legoux Albert	Médecin	Rue Vanclouan 3, Grenoble
Duchemin Emile	Négociant en ganterie	Grande-Rue 14, D ^r
Faure George	Directeur d'Assurances	Place V ^o Aug. 7, D ^r
Viallet Paul	Avocat	Cours St André 28, D ^r
Clère Benjamin	Agent d'affaires	Boulevard de Bonne 1, -
Ferotin Victor	Fab. de liqueurs	Rue Lesdiguières 11, -
Joya Régis	Constructeur	Rue de l'Elysée, "
Delamarque Joseph	Ingénieur	Boul. Gambetta 1, -
Pillaud Léon	Fab. de gants	Boul. de Bonne, 11 -
Ducroiset Joseph	Constructeur	Rue Voltaire, 15, "
Ducroiset Louis ph.	D ^r	D ^r "
Vallée	Négociant	Av. Alsace Lorraine 28 "
Keyret André	Constructeur	Av. de la Gare, 8, -
Morel Charles	D ^r	Domaine (Fère),
Cotte Paul	Comptable	Cours St André, 71, ..
Jourdan Jules	Architecte	Rue Séranget, 2, ..
Villaret Auguste	Négociant	Boulevard Gambetta, 26.
Bouchayer Aug.	Industriel	Avenue de la Gare, 7.

Les différents membres du conseil d'Administration
Et leur fonction au sein de l'ACD.

Président	Assure l'exécution des décisions du Comité, organise et préside les commissions, nomme et révoque les employés de la Société, préside le Comité de contentieux de l'ACD. → Possède l'administration générale de la Société, représente l'ACD dans la vie civile et a les pleins pouvoirs.
Vice Président (1 puis 3)	Supplée le Président chaque fois qu'il est absent, veille à l'exécution des traités passés avec les fournisseurs et s'assure que les prix consentis sont appliqués strictement. → Représente l'ACD dans la vie civile.
Secrétaire général	S'occupe du service de la correspondance de la Société, rédige les procès verbaux des Assemblées Générales et des réunions.
Trésorier	Assure la comptabilité et la tenue de caisse, encaisse les cotisations, fait les demandes de subventions et d'allocations, rend compte du niveau financier de la Société tous les ans lors de l'Assemblée Générale et propose un budget prévisionnel pour l'année à venir.
Archiviste - Bibliothécaire	S'occupe de la tenue de la bibliothèque (achat d'ouvrages, demande d'abonnements), organise les dossiers pour l'archivage.
Administrateurs (entre 3 et 4)	S'attachent à l'application du règlement intérieur de la Société.

Bulletin d'adhésion à l'ACD en 1900

AUTOMOBILE-CLUB DAUPHINOIS

Siège social: Café des Mille-Colonnes, GRENOBLE

RÉUNIONS

tous les Vendredis
à 8 h. 1/2 du soir

DEMANDE D'ADMISSION

comme Membre⁽¹⁾ } ACTIF
HONORAIRE

28307

5
8307

6210.

NOM & PRÉNOMS	
PROFESSION	
DOMICILE	
GENRE DE MACHINE (2)	

Grenoble, le _____ 19__

SIGNATURE DU CANDIDAT:

BIBLIOTHÈQUE
DE
GRENOBLE

Présenté par MM. (1)

1° _____

2° _____

3° _____

- (1) Rayer l'un ou l'autre, suivant le cas.
(2) Pour les *membres actifs* seulement.

Cotisation annuelle... { Membre actif..... 25 francs
Membre honoraire..... 12 francs

Les membres actifs paient en outre, la 1^{re} année, un droit d'entrée de 10 francs.

Toute demande d'admission implique de la part du candidat la connaissance et l'acceptation des Statuts de la Société.

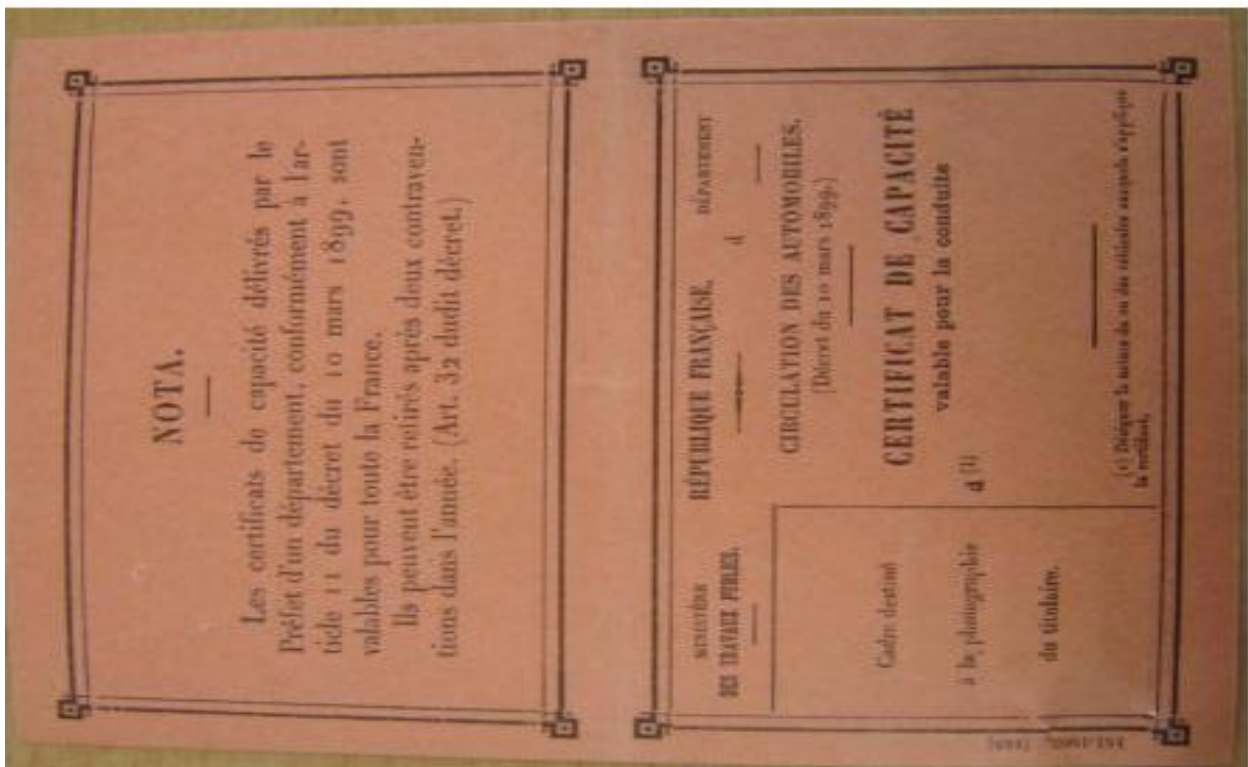
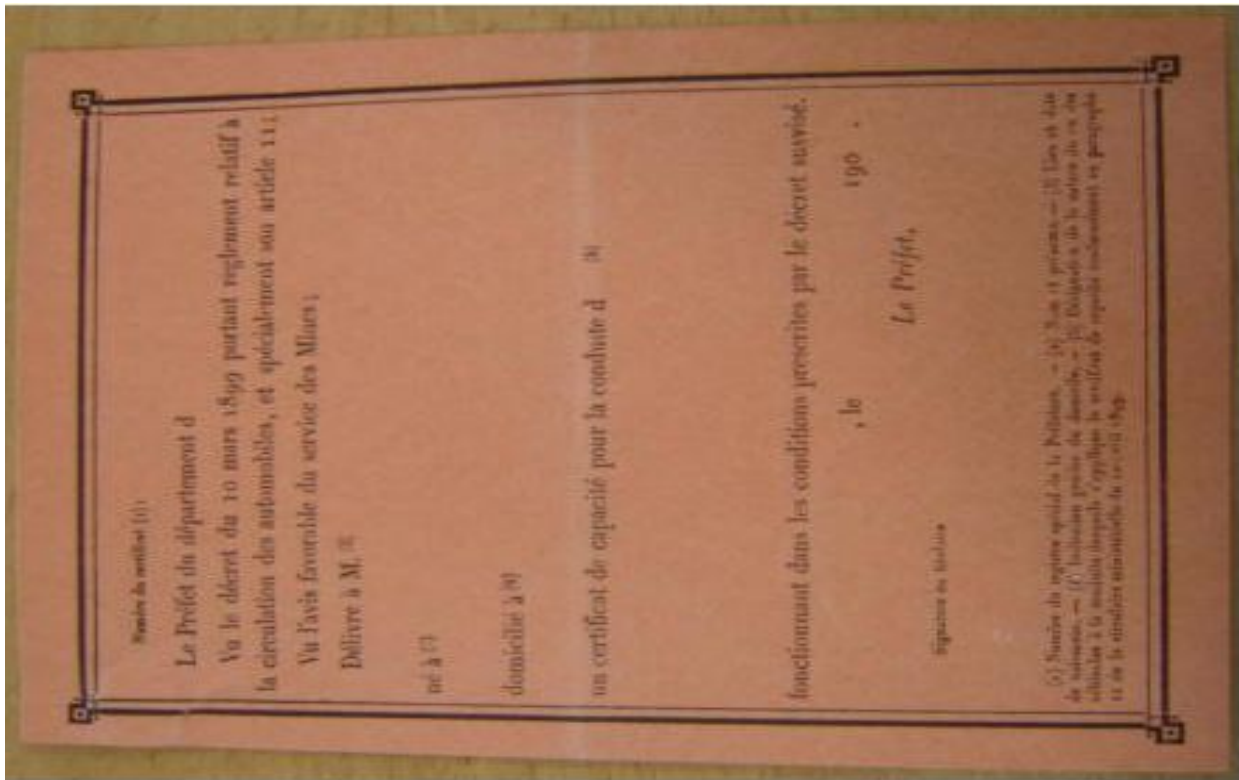
L'insigne de l'ACD, Au début du XX^{ème} siècle



L'insigne de l'ACD se compose, de droite à gauche, les beautés naturelles du Dauphiné par la présence du chardon et de l'edelweiss (fleur très rare), deux fleurs que l'on ne trouve que dans les Alpes. L'écusson rappelle le nom de l'association ainsi que sa date de fondation (1899). Au cœur de l'écusson, on retrouve un paysage de la ville de Grenoble, avec un pont sur l'Isère, actuellement, le pont Marius Gontard (la vue est sans doute celle depuis la Porte de France) et un clocher, sûrement celui de l'église St André, mais aussi les montagnes de Belledonne en arrière plan. Enfin, l'animal sur la droite est le Dauphin, emblème du Dauphiné.

Tous ces éléments rappellent l'intérêt de l'ACD pour sa région (Grenoble, Capitale des Alpes) et semblent traduire une certaine volonté de promotion de son « patrimoine naturel » auprès de toutes personnes avec lesquelles l'association a une correspondance. On note que ce « patrimoine naturel » est la seule chose qui est mise en valeur, à aucun moment, on ne voit une automobile sur le logo de l'ACD (ni sur les autres logos des différents Automobiles Clubs de France d'ailleurs).

Certificat de capacité à la conduite automobile



Chronologie des évolutions automobiles Et des courses, en France et en Isère, Entre 1890 et 1909¹

- 1890** : - Création du Touring Club de France (TCF), club plus populaire que bourgeois, sous l'impulsion de quatre amis cyclistes. Le TCF porte son action aussi bien sur le cycle que sur l'automobile. Il est présidé par Abel Ballif.
- 1893** : - 14 août : Ordonnance du Préfet de Police de Paris, Louis Lépine, réglementant le fonctionnement et la circulation sur la voie publique de Paris des « *véhicules à moteur mécanique autres que ceux qui servent à l'exploitation des voies ferrées concédées* » et qui stipule que « *nul ne pourra conduire un véhicule à moteur mécanique s'il n'est porteur d'un certificat de capacité délivré par Monsieur le Préfet de police* ». A noter que pour passer ce certificat, il faut être majeur (avoir plus 21 ans) et être un homme... Cette ordonnance ouvre ainsi la voie à la création d'un Certificat de capacité pour la conduite des automobiles (ancêtre du permis de conduire) correspondant à une autorisation administrative de conduire délivrée par le service des Mines de chaque département. De plus, cette ordonnance stipule que « *Tout véhicule à moteur doit apposer une plaque métallique sur laquelle est inscrite de manière lisible le nom et l'adresse du propriétaire ainsi qu'un numéro d'autorisation. Cette plaque devra être fixée sur le côté gauche du véhicule et ne devra pas être cachée* ». C'est le début des plaques d'immatriculation.
- 1894** : - 22 juillet : Première grande épreuve de « voitures mécaniques » organisée par le journal Le Vélo, entre Versailles et Rouen (126 km), 120 concurrents sont inscrits. Cette épreuve voit la victoire du Comte Albert De Dion dans la catégorie « vitesse ».
- 1895** : - 12 novembre : Création de l'Automobile Club de France (ACF) sous l'impulsion du Comte de Dion, du Baron de Zuylen de Nyevelt et de Paul Meyan (journaliste au Figaro) : club privé, exclusivement réservé aux élites, l'adhésion se fait avec le parrainage de 3 membres et la cotisation est fixée à 132 francs.

¹ Informations relatives au monde automobile en France.
Informations concernant l'automobile en Isère.

- Course Paris – Bordeaux (aller / retour, soit 1200 km à effectuer en moins de 100 heures) organisée par le Comte de Dion. C'est Emile Levassor qui s'impose dans la catégorie « vitesse ».
 - Le Comte de Dion et Georges Bouton (ingénieur) fabriquent et commercialisent un moteur à explosion : le moteur de Dion - Bouton.
 - Le TCF compte 20 000 membres.
 - Nice impose une autorisation de circulation sur son territoire.
- 1896** : - L'ACF organise sa première grande course : Paris – Marseille.
- 1897** : - L'ACF compte 100 adhérents.
- Les femmes ont le droit de passer le Certificat de capacité à la conduite automobile.
 - 1 mai : création de l'Automobile Club Bordelais (ACB).
 - 22 et 23 août : le magazine La Vie Française organise une course « ouverte à tous les automobilistes » (dont les motocycles et tricycles) entre Lyon et Uriage - les Bains, dont le retour se fait par Chambéry
- 1898** : - Création de la Chambre Syndicale de l'Automobile (CSA) sous l'impulsion du Comte de Dion. Elle regroupe 10 constructeurs automobiles français. Son but est de fixer des règles face à des entrepreneurs peu sérieux et des pilotes imprudents.
- 15 juin au 3 juillet : Première Exposition Internationale d'Automobiles à Paris organisée par l'ACF qui attire 140 000 visiteurs (cette exposition devient le Salon de l'Auto en 1919).
 - Automne : La première automobile Renault est réalisée. Elle pèse 250 kg, propulsée par un moteur De Dion Bouton d'une puissance de 1,75 CV et est capable de transporter 2 personnes à une vitesse de 50 km/h.
- 1899** : - 10 mars : (circulaire) Réforme de l'attribution du Certificat de capacité pour la conduite des automobiles (document rose, art 11 : « *nul ne pourra conduire une automobile s'il n'est porteur d'un certificat de capacité délivré par le préfet du département de sa résidence, sur l'avis favorable du service des mines* ») : des questions sont posées par un examinateur (un ingénieur des Mines) : comment démarrer, ralentir, freiner et entretenir son véhicule. Dès lors, l'attribution du Certificat de Capacité est étendue à toute la France.

L'administration peut le retirer après 2 infractions constatées dans la même année (art 22).

- 10 avril : (circulaire) Instauration du Certificat d'immatriculation (document de couleur grise) qui rassemble les caractéristiques et l'identité du véhicule. Le numéro d'inscription doit être affiché sur la voiture (cela est à l'origine des plaques d'immatriculation, les premières sont blanches sur fond noir).

- 1 mai : La *Jamais Contente*, automobile électrique, pilotée par le Belge Camille Jenatzy, est le premier véhicule à passer la barre des 100 km/h.

- Création de l'Automobile Club de Provence (ACP), à Marseille.

- 1 juillet : Emile Duchemin crée avec 6 autres membres (A. Pégoud, P-C Viallet, L. Billaud, G. Faure, B, Clerc et J. Delamarche) au café des Mille Colonnes à Grenoble, une amicale ayant pour but « l'automobilisme dans la région » qui prend le nom de Automobile Club Dauphinois (ACD). Ils sont rapidement rejoints par 22 autres membres.

- 6 octobre : L'ACD compte 50 sociétaires : 42 membres actifs et 8 membres honoraires.

1900 : - Le premier guide Michelin (livret rouge) est « *offert gracieusement aux chauffeurs* », véritable invitation au voyage automobile comprenant plusieurs plans de villes, adresses indispensables (dépôt d'essence, garagistes, auberges, églises...).

- Lyon décide de la numérotation des automobiles de son agglomération.

- La France produit 4 800 voitures, alors que l'Allemagne n'en produit que 800 et les Britanniques 175.

- Le CSA regroupe 106 constructeurs automobiles.

- 8 février : L'ACD est enregistré auprès des services préfectoraux en tant qu'association ; il regroupe 80 membres.

- 20 mai : Création d'une petite course de côte « *entre amis* » entre Vif et Monestier de Clermont, soit 16 km sur une pente entre 3% et 7%. Le règlement stipule qu'il est

« *interdit de se pousser* ». Le premier vainqueur est Emile Kraeutler avec une moyenne de 40 km/h.

- 9 novembre : L'ACD compte 93 sociétaires : 1 membre d'honneur, 29 membres honoraires et 63 membres actifs.

1901 : - L'ACD compte 97 membres.

- 08 mars : Organisation d'une course de côte à Laffrey par l'ACD : 6,5 km avec un dénivelé de 605 m (soit une pente moyenne de 10% avec un maximum de 12%).

- 11 septembre : Généralisation du système d'immatriculation basé sur le principe des arrondissements minéralogiques. Les caractères sont blancs (au maximum 3 chiffres, puis une lettre désignant l'arrondissement minéralogique) sur fond noir, sur une plaque rectangulaire. Le service des Mines, outre l'affectation de l'immatriculation des véhicules, est aussi chargé de s'assurer que ceux-ci ne dépassent pas les 30 km/h, sinon une butée sera posée pour limiter sa vitesse. A Grenoble, l'arrondissement minéralogique est celui de Chambéry (désigné par la lettre H).

1902 : - 13 juin : Création d'un Comité de contentieux au sein de l'ACD pour « défendre tout sociétaire ayant été l'objet d'une contravention reconnue mal fondée après examen ». Elle se compose du Président de l'ACD ainsi que de deux membres de la société et d'un avocat conseil au Barreau.

- 21 juillet : 2^{ème} édition du concours de côte de Laffrey marquée par la création d'une nouvelle catégorie « camions automobiles » pour le transport de voyageurs. Le départ se fait en bas de la côte, sur le pont sur la Romanche, l'arrivée se fait à l'entrée de Laffrey.

- Création du Moto-cyclo Club Dauphinois (MCD), premier du genre en France. C'est une ramification de l'ACD qui prend son émancipation.

- Création à Paris de la Ligue contre les excès de vitesse, les communes obtiennent ainsi le droit de limiter la vitesse sur leur territoire.

- Premières expérimentations de goudronnage des routes dans les Alpes Maritimes avec le soutien financier du CSA et l'aide de la Ligue contre la poussière sur les routes.
 - Création de l'Automobile Club du Rhône (ACR), à Lyon.
- 1903** : - 8 au 11 août : 1^{ère} édition de Semaine de l'Automobile du Dauphiné (SAD) organisée par l'ACD qui se compose de différentes épreuves : concours de côte de Laffrey, un concours de régularité, Coupe du Baron Caters, record des 500 m départ et arrivée arrêtés et un gymkhana automobile. La course de côte de Laffrey est ouverte également aux autocars.
- Le MCD compte déjà 482 membres.
- 1904** : - 3 au 7 août : 2^{ème} édition de SAD organisée par l'ACD qui se compose de deux concours de tourisme (320 km et 190 km), un concours de vitesse, des 500 m départ - arrivée arrêtés et d'un gymkhana automobile.
- Le CSA regroupe 177 constructeurs automobiles.
- 1905** : - Création du Grand Prix de l'ACF, 1^{ère} épreuve internationale sur circuit.
- Emergence d'un nouveau marché automobile spécialisé : le marché des taxis.
 - L'ACD et le MCD se lancent dans un programme de réhabilitation des routes alpestres par le goudronnage et la réfection des virages dangereux, mais le programme échoue...
 - L'ACD adopte les statuts de la loi sur les associations de 1901.
- 1905 – 1913** : - Disparition des concours et compétitions organisés par l'ACD et le MCD à cause du coût financier et du manque d'engagement pour de l'organisation.
- 1906** : - Implantation de la première signalisation routière (avec la participation du TCF) pour avertir le conducteur du mauvais revêtement de la route, de la proximité des croisements...

- 6 mai 1905: (circulaire) Mise en place du format 000-A0 autorisant huit nouvelles séries de 999 numéros chacune.

1907 : - La France produit 25 200 voitures, alors que les Britanniques en produisent 12 000, les Allemands 5 150 et les Italiens 2 500.

- La France compte 40 000 véhicules immatriculés.

1909 : - Apparition du premier Code de la Route.

Circulaire du 11 septembre 1901

MINISTÈRE
DES
TRAVAUX PUBLICS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

DIRECTION
DES ROUTES,
DE LA NAVIGATION
ET DES MINES.

Paris, le 11 septembre 1901.

DIVISION
DES ROUTES ET PONTS.

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

2^e BUREAU.

à Monsieur le Préfet du département d

DIVISION
DES MINES.

1^{er} BUREAU.

Circulation
des automobiles.

Le Journal officiel vient de publier le décret du 10 septembre 1901, modifiant celui du 10 mars 1899 sur les automobiles, avec l'arrêté que j'ai pris à la date du 11 septembre courant pour compléter cette nouvelle réglementation.

Décret
du 10 septembre 1901
modifiant celui
du 10 mars 1899.

Le rapport qui précède le décret du 10 septembre 1901, a fait connaître les motifs qui ont amené le Gouvernement à le promulguer; je viens, par cette circulaire, vous donner les instructions nécessaires à son application,

CIRCULAIRE N° 8.

1. Comme pour le règlement originaire du 10 mars 1899, les nouvelles dispositions s'appliquent à tous les automobiles sans distinction de types, aux motocycles comme aux voiturettes et voitures.

2. La nouvelle réglementation astreint tout automobile capable de marcher en palier à une vitesse de plus de 30 kilomètres à l'heure à être immatriculé par un numéro d'ordre qui lui sera spécial et caractéristique sur des registres tenus par les ingénieurs en chef des mines du service ordinaire.

Ce numéro d'ordre sera formé d'un nombre en chiffres arabes, suivi d'une ou plusieurs lettres en majuscules romaines, distinctives de l'arrondissement minéralogique. Le groupe des chiffres arabes et celui des lettres

— 2 —

seront séparés l'un de l'autre par un trait horizontal. Le numéro d'ordre ainsi constitué devra être, par les soins et sous la responsabilité du propriétaire de l'automobile, placé en évidence tant à l'avant qu'à l'arrière du véhicule, en caractères qui se détacheront en blanc sur fond noir sur des plaques ayant la forme, les dimensions et le mode de pose spécifiés à l'arrêté ministériel du 11 septembre 1901.

La nuit, le numéro d'ordre d'arrière devra être éclairé. On pourra, à cet effet, soit éclairer par réflexion la plaque employée pendant le jour, soit substituer à celle-ci une lanterne disposée comme le porte l'arrêté : le choix des moyens est laissé aux intéressés.

La lecture du numéro d'ordre, rendue ainsi possible à distance, qu'il fasse jour ou non, constituera l'un des éléments utiles pour identifier les conducteurs d'automobiles qui se rendraient coupables de contraventions.

D'autre part, c'est la responsabilité du constructeur que le règlement met en jeu pour l'indication de la vitesse maximum à laquelle l'automobile est capable de marcher en palier, ainsi qu'il sera expliqué au paragraphe 4.

3. Pour l'application de ce nouveau régime, on doit distinguer, au point de vue de la procédure, les automobiles à mettre en service dans l'avenir et ceux déjà en service et déclarés en conformité du décret du 10 mars 1899.

On examinera successivement ce qui concerne ces deux catégories de véhicules.

4. Dans le système du règlement du 10 mars 1899, pour qu'un automobile puisse être mis en service, il faut tout d'abord que le type auquel il appartient ait été reconnu par le service des mines satisfaisant aux articles 2 à 6 dudit décret. Cette reconnaissance se fait conformément aux indications des paragraphes 4 à 9 de la circulaire ministérielle du 10 avril 1899. Un des éléments primordiaux de cette procédure est la note descriptive que le constructeur doit produire au service des mines et dont une copie, accompagnée du procès-verbal de ce service, doit être remise à tout acquéreur d'automobile.

« Une demande de (reconnaissance de type) ne sera recevable, dit la circulaire du 10 avril 1899, § 5, dernier alinéa, qu'accompagnée, en double expédition, d'une note descriptive suffisamment complète et précise, conformément aux règles ci-dessus (de ladite circulaire). »

Déjà l'une de ces règles était que la note descriptive donnait des indications sur les vitesses des véhicules appartenant au type décrit. Mais cette indication doit prendre dorénavant une importance spéciale. Une note descriptive ne devra plus être considérée comme suffisamment complète et précise que si elle énonce d'une manière formelle la vitesse maximum que les véhicules du type seront capables d'atteindre en palier et si elle détaille pour chaque cran de marche les rapports successifs de démultiplication depuis le moteur jusqu'aux roues motrices, dont elle devra d'ailleurs indiquer le diamètre ; ces diverses données sont nécessaires à la définition complète du type, elles fixent les éléments des rotations qui peuvent être établies entre la vitesse angulaire du moteur et la vitesse de marche de l'automobile.

Le maximum de vitesse de marche susceptible d'être réalisée en palier est inscrit dans la note descriptive sous l'entière responsabilité du constructeur. Les vérifications du service des mines, faites sur un exemplaire unique de chaque type, ont pour but de reconnaître si le type satisfait aux articles 2 à 6 du décret du 10 mars 1899, qui ne stipulent rien sur la vitesse.

Toutefois, si le service des mines venait à reconnaître, soit au cours desdites vérifications, soit de toute autre manière, qu'un type déclaré comme ne pouvant dépasser la vitesse de 30 kilomètres à l'heure en palier est en réalité capable de dépasser notablement cette vitesse, il devrait considérer la note descriptive comme manifestement entachée d'inexactitude et, par suite, comme non recevable.

5. Sans qu'il soit besoin de revenir sur la définition du type donnée au paragraphe 5 de la circulaire du 10 avril 1899, il va de soi qu'on devra considérer comme appartenant à des types différents des véhicules qui, toutes autres choses analogues, différeraient sensiblement par la vitesse maximum qu'ils seraient capables de prendre en palier.

— 4 —

6. L'attribution d'un numéro d'immatriculation n'a pas besoin de faire l'objet d'une demande spéciale de l'intéressé, en tant qu'il s'agit d'un automobile non encore mis en service et par suite non encore déclaré.

Cette attribution suivra naturellement la déclaration que l'intéressé doit continuer à vous adresser conformément aux indications du paragraphe 10 de la circulaire du 10 avril 1899.

A cette déclaration doit être, en effet, annexée, comme l'a prescrit cette circulaire, la copie du procès-verbal délivré par le constructeur, copie qui, on l'a rappelé, reproduit nécessairement la note descriptive et par suite contient les indications voulues sur la vitesse maximum.

Mais désormais, par modification aux dispositions de la circulaire du 10 avril 1899, vous ne délivrerez plus de récépissé de déclaration ⁽¹⁾ intéressés que lorsque ce récépissé vous aura été retourné par l'ingénieur en chef des mines, après visa par lui, en ce qui concerne l'immatriculation éventuelle du véhicule.

Sur le vu de la déclaration et de ses annexes, l'ingénieur en chef des mines inscrit la mention d'immatriculation à l'endroit à ce destiné sur le modèle du nouveau récépissé ⁽¹⁾.

Si le véhicule est capable de marcher à plus de 30 kilomètres à l'heure en palier, on porte le numéro attribué au véhicule sur le registre spécial de l'arrondissement minéralogique; au cas contraire, on inscrit à la place du numéro la mention « Néant ».

L'ingénieur en chef tient pour tout son arrondissement minéralogique un « registre d'immatriculation des automobiles capables de marcher à plus de 30 kilomètres à l'heure » ⁽²⁾, qui sera distinct du « registre de déclaration » dont traite le paragraphe 10 de la circulaire du 10 avril 1899.

Le numéro d'immatriculation devra toutefois être porté désormais sur les registres de déclaration.

⁽¹⁾ Le modèle de ce récépissé est indiqué à la fin de la présente circulaire. (V. annexe n° 1.)

⁽²⁾ Le modèle de ce registre — registre qui sera incessamment adressé aux ingénieurs en chef des mines par les soins de l'Administration centrale — est indiqué à la fin de la présente circulaire. (V. annexe n° 2.)

— 5 —

Il sera fait sur le registre une entrée par automobile immatriculée, donnant :

- 1° Le numéro d'immatriculation (nombre, lettre romaine distinctive);
- 2° Les nom et prénoms du propriétaire;
- 3° Son domicile;
- 4° Les nom et adresse du constructeur;
- 5° L'indication du type;
- 6° Le numéro d'ordre dans la série du type;
- 7° La date du procès-verbal de reconnaissance du service des mines;
- 8° Le numéro du registre de l'ingénieur de qui il émane;
- 9° Le sous-arrondissement minéralogique.

Vous continuerez à vous approvisionner directement auprès de l'administration centrale des récépissés de déclaration nécessaires à votre département.

Vous vous entendrez avec l'ingénieur en chef des mines sur les communes dans lesquelles les récépissés seront remplis et remis aux intéressés.

Je vous recommande d'une façon toute spéciale, ainsi qu'au service des mines, de vous efforcer de perdre le moins de temps possible, de façon que, malgré les nouvelles formalités, les intéressés puissent recevoir leurs récépissés dans le plus bref délai.

7. Dans le cas prévu au paragraphe 8 de la circulaire du 10 avril 1911, où il ne s'agit plus d'un type de constructeur à reconnaître, mais d'un véhicule isolé, la note descriptive devra toujours contenir, sous la signature de son auteur, la mention de la vitesse maximum, sous peine de ne pouvoir être acceptée par le service des mines.

8. En vue de faciliter la lecture des numéros sur les automobiles et de retrouver plus aisément leur propriétaire, il est attribué, pour l'immatriculation,

— 6 —

lution des lettres caractéristiques aux divers arrondissements minéralogiques conformément au tableau ci-dessous :

ARRONDISSEMENTS MINÉRALOGIQUES.	LETTRES CARACTÉRISTIQUES.
Alais	A
Arras	R
Bordeaux	B
Clulon-sur-Saône	C
Chambéry	H
Clermont-Ferrand	F
Douai	D
Le Mans	L
Marseille	M
Nancy	N
Poitiers	P
Rouen	Y ou Z
Saint-Étienne	S
Toulouse	T
Paris	E, G, I, U, X

On ne porte sur le registre d'immatriculation que les automobiles capables de marcher en palier à une vitesse de plus de 30 kilomètres à l'heure.

Les inscriptions doivent être faites d'une façon strictement continue.

Le numéro d'immatriculation se compose d'un nombre qui, provisoirement, ne dépassera pas trois chiffres, suivi de la lettre affectée à l'arrondissement. Après les 999 numéros de cette première série; on inscrira une nouvelle série en redoublant la lettre caractéristique de l'arrondissement. Les arrondissements de Paris et de Rouen (Versailles) agiront ainsi successivement avec les diverses lettres qui leur sont affectées.

9. Pour les automobiles déjà déclarés, le propriétaire de chacun de ces véhicules doit déposer le récépissé de déclaration à la préfecture d'où émane ce récépissé.

Si la note descriptive précédant le procès-verbal du service des mines sur

— 7 —

le vu duquel le récépissé a été délivré spécifie le maximum de vitesse susceptible d'être atteint par les véhicules appartenant au type décrit, cette indication pourra être prise, d'accord avec le propriétaire de l'automobile, pour base de la suite à donner : suivant que ce maximum sera ou non supérieur à 30 kilomètres à l'heure, le véhicule sera considéré comme astreint ou non à l'immatriculation et il sera procédé comme ci-dessus pour attribuer un numéro d'ordre au véhicule ou pour l'en déclarer exempt.

Si, au contraire, cette indication ne figurait pas sur la note descriptive du type, ou si le propriétaire de l'automobile entendait contester la légitimité de son application au cas particulier de son véhicule, ledit propriétaire devrait produire le certificat complémentaire du constructeur que celui-ci est tenu de fournir aux termes de l'article 3 du décret.

Dans le cas où, depuis la construction de l'automobile, le constructeur aurait disparu, il appartiendrait à l'ingénieur en chef des mines d'apprécier, pour chaque espèce, les justifications produites par le propriétaire de l'automobile.

Tout ancien récépissé de déclaration ainsi déposé et complété, s'il y a lieu, par la production des justifications nécessaires, sera, par les soins de l'ingénieur en chef des mines, frappé à l'intérieur, au bas, à gauche, d'un timbre spécial ⁽¹⁾ où l'on portera soit le numéro d'immatriculation assigné au véhicule, soit la mention « Néant ».

Les automobiles déjà déclarés seront portés au « registre d'immatriculation » et numérotés sans distinction avec les véhicules nouveaux.

Vous aurez soin, en conformité de l'article 2, d'indiquer sur le récépissé, par une mention ainsi libellée : « Récépissé complété le . . . », la date à laquelle la remise est faite à l'intéressé.

10. L'ingénieur en chef des mines répondra à toutes les demandes de renseignements qui lui seront adressées par des autorités administratives ou judiciaires en fournissant des extraits certifiés conformes du « registre d'immatriculation ».

⁽¹⁾ Le modèle de ce timbre, qui a été déjà envoyé aux ingénieurs en chef, est indiqué à la fin de la présente circulaire (V. annexe n° 3).

— 8 —

Au reste, en ayant soin de reproduire le numéro d'immatriculation sur les « registres de déclaration » tenus en vertu du décret du 10 mars 1899, vous aurez déjà dans votre préfecture des moyens vous permettant d'identifier les automobiles par leurs numéros.

11. Comme l'a déjà fait remarquer la circulaire du 10 avril 1899, § 16, il n'existe pas de service technique qui ait compétence spéciale pour constater les contraventions des constructeurs et propriétaires d'automobiles aux dispositions des décrets des 10 avril 1899 et 10 septembre 1901. Les contraventions ne peuvent être constatées que par les officiers de police judiciaire, tels que les maires, commissaires de police, etc.

Ces fonctionnaires trouveront toutefois dans les nouvelles dispositions des facilités particulières pour relever les exagérations de vitesse contre lesquelles il importe de réagir.

Désormais, le récépissé de déclaration sans lequel aucun véhicule ne peut circuler (art. 12) doit porter une mention indiquant que le véhicule ne peut circuler en palier à plus de 30 kilomètres à l'heure, ou, dans le cas contraire, donnant son numéro d'immatriculation, et dans ce cas le véhicule doit être muni de ses plaques d'identité.

A raison de l'importance de cette mesure, il convient que les maires et commissaires de police, d'après les indications complémentaires que vous jugeriez bon de leur donner, procèdent de temps en temps à cette vérification, de façon que l'on ait l'assurance que tout véhicule qui doit être muni de ces plaques les ait effectivement.

Je vous prie de vouloir bien m'accuser réception de cette circulaire et l'envoyer directement ampliation aux ingénieurs des mines.

PIERRE BAUDIN.

(Afin de faciliter l'application des dispositions du nouveau décret, combinées avec celles du décret du 10 mars 1899, il a paru utile de reproduire le texte unique résultant de cette combinaison. On trouvera ci-après [V. annexe n° 4] ce texte unique, dans lequel les modifications ou additions apportées au décret de 1899 par celui du 10 septembre 1901 sont imprimées en italique.)

— 9 —

ARRÊTÉ.

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS,

Vu le décret du 10 mars 1899, modifié par celui du 10 septembre 1901, et notamment l'article 7, avant-dernier paragraphe, ainsi conçu :

« Si l'automobile est capable de marcher en palier à une vitesse supérieure à 30 kilomètres à l'heure, il sera pourvu de deux plaques d'identité, portant un numéro d'ordre, qui devront toujours être placées en évidence à l'avant et à l'arrière du véhicule. Le Ministre des Travaux publics fixera le modèle de ces plaques, leur mode de pose et leur mode d'éclairage pendant la nuit; il fixera également le mode d'attribution aux intéressés des numéros d'ordre »;

Sur la proposition du Directeur des routes, de la navigation et des mines,

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER.

Les numéros d'ordre à attribuer aux automobiles capables de marcher en palier à une vitesse supérieure à 30 kilomètres à l'heure seront fixés par l'Ingénieur en chef des mines de chaque arrondissement minéralogique.

Le numéro sera porté sur le récépissé de déclaration à remettre à l'intéressé.

ART. 2.

Ce numéro d'ordre sera formé d'un groupe de chiffres arabes suivi de lettres majuscules romaines caractéristiques du service de l'ingénieur en chef.

3

— 10 —

Le numéro sera reproduit sur les plaques d'identité en caractères blancs sur fond noir avec les dimensions suivantes :

	PLAQUE	
	AVANT.	ARRIERE.
Hauteur des chiffres ou lettres	75 ^m	100 ^m
Largeur uniforme du trait	12	15
Largeur du chiffre ou de la lettre	45	60
Espace libre entre les chiffres ou les lettres	30	35
Hauteur de la plaque	100	100

Le groupe des chiffres sera séparé des lettres par un trait horizontal placé à moitié hauteur de la plaque, avec les dimensions suivantes :

	PLAQUE	
	AVANT.	ARRIERE.
Largeur (sens vertical)	12 ^m	15 ^m
Longueur (sens horizontal)	45	60
Espace libre entre le trait et les chiffres ou lettres	30	35

ART. 3.

Les plaques seront placées de façon à être toujours en évidence dans des plans verticaux perpendiculaires à l'axe longitudinal du véhicule, l'axe de la plaque étant autant que possible sur cet axe longitudinal.

ART. 4.

La plaque d'arrière sera éclairée pendant la nuit par réflexion, avec une intensité qui permette de lire le numéro d'ordre aux mêmes distances que le jour.

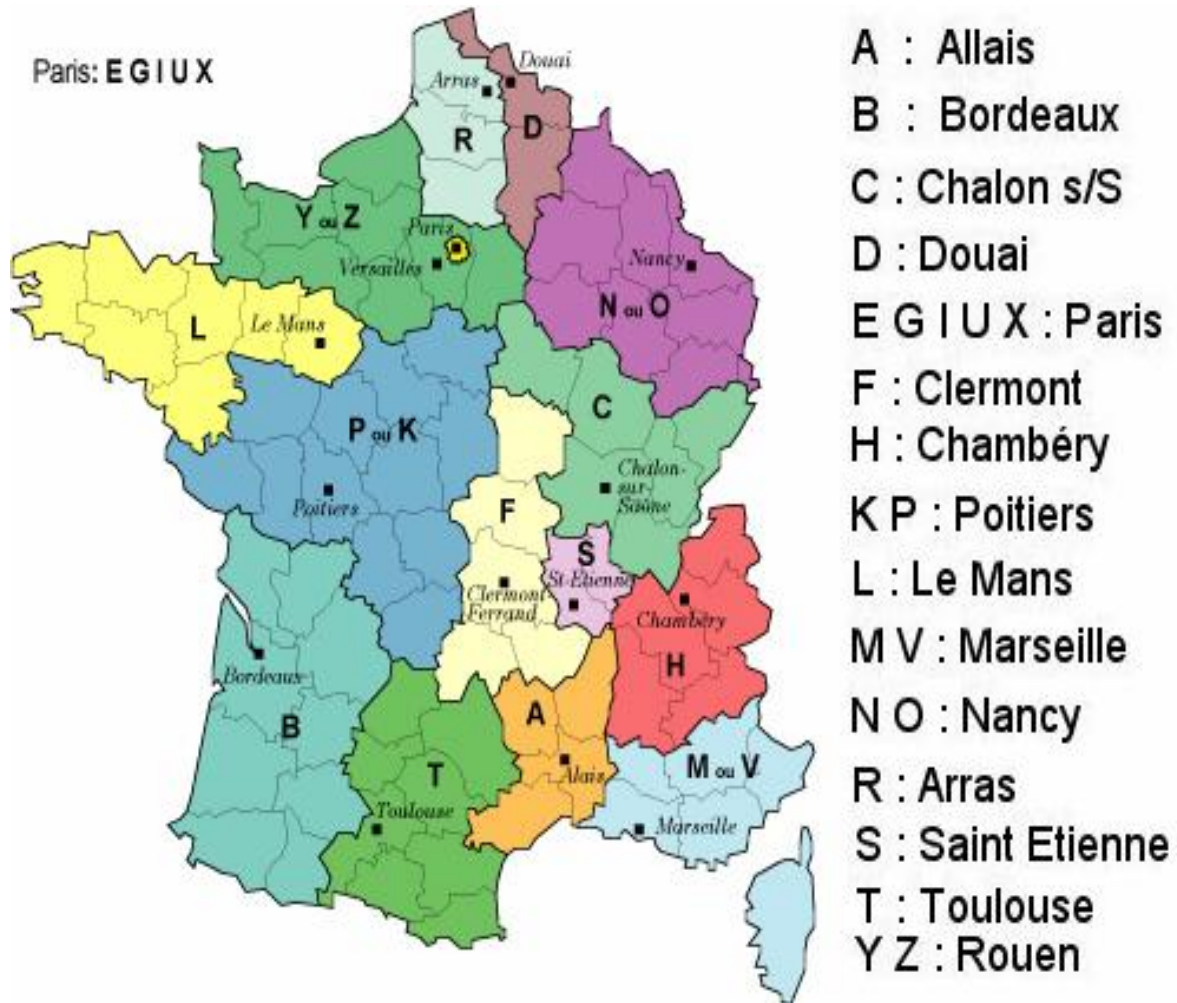
— 11 —

Toutefois, on pourra, pendant la nuit, substituer à la plaque d'arrière une lanterne qui éclairera par transparence un verre laiteux recouvert d'une plaque ajourée, de manière que les caractères constituant le numéro se détachent en clair sur fond obscur avec les mêmes dimensions que celles indiquées à l'article 2.

Paris, le 11 septembre 1901.

PIERRE BAUDIN.

Division des arrondissements Minéralogiques (1901)



Circulaire du 6 mai 1905

Ministère
des
Travaux Publics.

Direction
des Routes, de la Navigation
et des Mines.

Division
des Mines.

1^{er} Bureau.

Immatriculation
des Automobiles.

Circulaire.

République Française.

Paris, le 6 Mai 1905.

Le Ministère des Travaux Publics,
à Monsieur le Préfet du département d

La circulaire du 11 septembre 1901, relative à l'application du décret du même jour sur la circulation des automobiles, a déterminé les lettres caractéristiques qui sont attribuées aux divers arrondissements minéralogiques pour l'immatriculation des véhicules susceptibles de marcher en palier à une vitesse de plus de 30 kilomètres à l'heure. Elle a indiqué les conditions dans lesquelles ces lettres seraient utilisées et a fixé au maximum de trois les chiffres devant entrer dans la composition du numéro d'immatriculation.

Il en résulte que, sauf pour les quelques arrondissements minéralogiques auxquels plusieurs lettres ont été attribuées, chacun des autres arrondissements ne dispose, en employant d'abord la lettre caractéristique seule et ensuite en la redoublant, que de deux séries de 999 numéros.

En présence du nombre toujours croissant des automobiles, ces séries deviennent insuffisantes; certaines sont à la veille d'être épuisées. Mon Administration a dû se préoccuper de mettre les services minéralogiques à même de satisfaire aux demandes d'immatriculation nouvelle dont ils seront saisis.

— 2762 —

Au moment où a été préparée la circulaire du 11 septembre 1901, on avait bien envisagé l'avantage qu'il y aurait à disposer d'un grand nombre de numéros dans chaque série en adoptant le numérotage de 1 à 9.999. Mais il a été reconnu, par les essais qui ont été faits à cette époque, qu'un nombre de quatre chiffres était difficile à lire sur une voiture marchant à une allure rapide et on avait jugé nécessaire de se borner à un nombre forme de trois chiffres au maximum. Il m'a paru préférable de conserver ce mode de numérotage. Il est possible de le faire, tout en fournissant à chaque service les nouvelles séries de

numéros devenus indispensables. Il suffit pour cela de faire suivre chaque lettre caractéristique de l'arrondissement des chiffres 2, 3, 4... 8 et 9, soit par exemple 243-A2, 356-A3; on obtient ainsi une immatriculation facile à lire et facile à retenir. Chaque lettre fournit huit séries nouvelles de 999 numéros. Les besoins de l'avenir pourront être de la sorte largement assurés.

J'ai décidé que ce système, déjà adopté pour l'arrondissement minéralogique de Paris, sera étendu à tous les autres arrondissements. En conséquence, dès qu'un Ingénieur en chef des Mines ne pourra plus, avec les ressources dont il dispose actuellement, procéder à l'immatriculation des automobiles dans les conditions prévues par la circulaire du 11 Septembre 1901, il devra ouvrir une série nouvelle avec la lettre ou l'une des lettres affectées à son arrondissement, en faisant suivre cette lettre du chiffre 2. Lorsque cette première série sera épuisée, il en ouvrira une seconde avec le chiffre 3, et ainsi de suite jusqu'et y compris le chiffre 9. Ces chiffres devront être de mêmes dimensions que la lettre.

Dans le cas où, pour parer à des besoins urgents, un Ingénieur en chef aurait eu devoir chercher des combinaisons nouvelles en accolant l'une à l'autre deux lettres attribuées à son arrondissement, il devrait renoncer immédiatement à cette pratique et inaugurer une nouvelle série dans la forme qui vient d'être indiquée.

Je crois, d'ailleurs, utile de reproduire ci-après, avec les additions qui y ont été apportées depuis, le tableau qui était inséré au § 8 de la circulaire du 11 Septembre 1901.

Arrondissements minéralogiques.	Lettres caractéristiques.	Observations.
Alais	A	
Arras	R	
Bordeaux	B	
Chalon-sur-Saône	G	
Chambery	H	
Clermont-Ferrand	F	
Donai	D	
Le Mans	L	
Marseille	M.V. (1)	(1) Nouvelle lettre attribuée par décision du 22 juillet 1904.
Nancy	M.O. (2)	(2) id 3 Mars 1904.
Loitiers	P.K. (3)	(3) id 21 Mai 1904.
Rouen	Y ou Z	
Saint-Etienne	S	
Toulouse	T	
Paris	E, G, I, U, X	

Je vous prie de vouloir bien m'accuser réception de la présente circulaire dont j'adresse ampliation aux Ingénieurs des Mines.

J. Gauthier.

Modèle de Certificat d'immatriculation

ANNEXE N° 1. — *Modèle du nouveau Récépissé de déclaration.*

<p style="text-align: center;">RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.</p> <p style="text-align: center;">MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.</p> <p style="text-align: center;">d</p> <p style="text-align: center;">DÉPARTEMENT</p> <p style="text-align: center;">CIRCULATION DES AUTOMOBILES. (Décrets des 10 mars 1899 et 10 septembre 1901.)</p> <p style="text-align: center;">RÉCÉPISSÉ DE DÉCLARATION.</p>	<p style="text-align: center;">Le Préfet du département d</p> <p style="text-align: center;">Vu le décret du 10 mars 1899,</p> <p style="text-align: center;">Certifie avoir reçu une déclaration en date du</p> <p style="text-align: center;">par laquelle M.</p> <p style="text-align: center;">domicilié à</p> <p style="text-align: center;">déclare être propriétaire du véhicule à moteur mécanique défini</p> <p style="text-align: center;">comme il suit :</p> <p style="text-align: center;">Nom du constructeur :</p> <p style="text-align: center;">Indication du type :</p> <p style="text-align: center;">Numéro d'ordre dans la série du type :</p> <p style="text-align: center;">Ladite déclaration a été enregistrée à la préfecture sous le</p> <p style="text-align: center;">n° _____, le _____ 19____.</p> <p style="text-align: right;"><i>Le Préfet,</i></p>		
<p style="text-align: center;">NOTA.</p> <p style="text-align: center;">La déclaration faite dans un département</p> <p style="text-align: center;">suffit pour toute la France (art. 10 du décret</p> <p style="text-align: center;">du 10 mars 1899).</p>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="padding: 5px;"> Décret du 10 septembre 1901. Arr' minéralogiques d _____ </td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;"> N° d'immatriculation : _____ </td> </tr> </table>	Décret du 10 septembre 1901. Arr' minéralogiques d _____	N° d'immatriculation : _____
Décret du 10 septembre 1901. Arr' minéralogiques d _____			
N° d'immatriculation : _____			

Annuaire de l'ACD (1900)

Nom des membres	Profession	Localisation	Statut du membre
Arnaud	Procureur de la République	Chambéry	Membre honoraire
Aubry	Industriel	Albertville	Membre actif fondateur
<i>Berge, Gaston²</i>	Notaire	Grenoble	Membre actif fondateur
<i>Berthoin, Eugène</i>	Négociant en peaux	Grenoble	Membre actif fondateur
<i>Billaud, Léonce</i>	Fabricant de gants	Grenoble	Membre actif fondateur (Administrateur)
Blanchet, Léonce	Industriel	Rives	Membre actif fondateur
<i>Bouchayer, Auguste</i>	Constructeur	Grenoble	Membre actif fondateur
Boulle, Célestin	Etudiant	Grenoble	Membre actif fondateur
Brun, Gaëtan	Industriel	Grenoble	Membre honoraire
Camand, Ferdinand	Négociant	Grenoble	Membre honoraire
Capitant, Henri	Professeur à la faculté de Droit	Grenoble	Membre honoraire
Chaigne	Négociant	Grenoble	Membre honoraire
Chatin, Alfred	Etudiant en médecine	Grenoble	Membre actif fondateur
Chatin, Jules	Négociant	Grenoble	Membre honoraire
Christin, Jean	Café	Grenoble	Membre honoraire
<i>Clerc, Benjamin</i>	Régisseur d'immeubles	Grenoble	Membre actif fondateur (Trésorier)
Collin-Dufresne, Marcel	Avocat	Grenoble	Membre actif fondateur
<i>Cotte, Paul</i>	Comptable	Grenoble	Membre actif fondateur
Cottin, Charles	Café	Vizille	Membre honoraire
d'Aiguebelle	Rentier	Grenoble	Membre actif fondateur
David	Négociant en vin	Grenoble	Membre honoraire
De Kerdrel		La Balme de Claix	Membre actif fondateur
De Montal, Paul		Lyon	Membre actif fondateur

² Nom des 28 membres fondateurs de l'ACD.

<i>Debon, Louis</i>	Constructeur	Grenoble	Membre actif fondateur
<i>Delamarche, Joseph</i>	Ingénieur automobile	Grenoble	Membre actif fondateur (Administrateur)
Des Francs, Lionel	Capitaine au 4e Dragon	Chambéry	Membre actif fondateur
Dorel, René		Paris	Membre actif fondateur
Duc, Jeune	Photographe	Grenoble	Membre honoraire
<i>Duchemin, Emile</i>	Commissionnaire en ganterie	Grenoble	Membre actif fondateur (Vice Président)
<i>Ducroiset, Joseph</i>	Constructeur	Grenoble	Membre actif fondateur
<i>Ducroiset, Louis</i>	Constructeur	Grenoble	Membre actif fondateur
Esprit, Léon	Négociant en ganterie	Grenoble	Membre honoraire
<i>Faure, Georges</i>	Directeur d'assurances	Grenoble	Membre actif fondateur (Secrétaire général)
Faure, Marcel	Entrepreneur	Grenoble	Membre honoraire
Ferotin, Victor	Fabricant de liqueurs	Grenoble	Membre actif fondateur (Archiviste)
Ferray	Ingénieur	Motte d'Aveillan	Membre actif fondateur
Gaday, Félix	Fabricant de gants	Grenoble	Membre honoraire
Gauthier, Jules	Régisseur	Grenoble	Membre honoraire
<i>Gérardin, Raoul</i>	Docteur en médecine	Grenoble	Membre actif fondateur
Gombault, Amédée	Négociant en peaux	Grenoble	Membre actif fondateur
Groll, Léon	Docteur en médecine	Grenoble	Membre honoraire
Guérin, Alphonse	Représentant de commerce	Grenoble	Membre actif fondateur
Guillaumet, Alexandre	Mégissier	Fontaine	Membre actif fondateur
Jacquot, Léonce	Imprimeur	Grenoble	Membre actif fondateur
<i>Jourdan, Jules</i>	Architecte	Grenoble	Membre actif fondateur
<i>Joya, Régis</i>	Constructeur	Grenoble	Membre actif fondateur (Administrateur)
<i>Laurat, Louis</i>	Rentier	La Tronche	Membre actif fondateur
Levy, Paul	Industriel	Grenoble	Membre honoraire

Magnat, Joseph	Constructeur automobile	Grenoble	Membre honoraire
Mallein, Victor	Conseiller Général	La Sône	Membre actif fondateur
<i>Martin, Casimir</i>	Industriel	Moirans	Membre actif fondateur
Martin, Jules	Industriel	Grenoble	Membre actif fondateur
<i>Morel, Charles (père)</i>	Constructeur en pneumatique	Domène	Membre actif fondateur
<i>Neyret, André</i>	Constructeur	Grenoble	Membre actif fondateur
Nublat, Lucien	Agent général d'assurance	Grenoble	Membre honoraire
<i>Pegoud, Albert</i>	Docteur en médecine	Grenoble	Membre actif fondateur (Président)
Perret	Lieutenant au 2e d'Artillerie	Grenoble	Membre actif fondateur
Pétin, Hector		Grenoble	Membre actif fondateur
Peyralbe	Ingénieur des Mines Marais	La Mure	Membre actif fondateur
<i>Piollet, Léon</i>	Négociant en épicerie	Grenoble	Membre actif fondateur
Reynaud, G.	Négociant	Grenoble	Membre honoraire
Rival	Représentant de commerce	Grenoble	Membre actif fondateur
Rome, Alfred	Architecte	Grenoble	Membre honoraire
Teisseire, Jean	Rentier	Die	Membre actif fondateur
<i>Vallée, Alfred</i>	Négociant	Grenoble	Membre actif fondateur
Vallier, Edouard	Imprimeur	Grenoble	Membre actif fondateur
<i>Vallier, Louis</i>	Fabricant de gants	Grenoble	Membre actif fondateur
<i>Viallet, C-Paul</i>	Avocat	Grenoble	Membre actif fondateur (Secrétaire adjoint)
<i>Villaret, Auguste</i>	Négociant en ganterie	Grenoble	Membre actif fondateur
<i>Wattaire, Victor</i>	Bijoutier	Grenoble	Membre actif fondateur

Annuaire de l'ACD (1903)

Nom des membres	Profession	Localisation	Statut du membre
Allegret, Edouard	Papetier	Moirans	Membre actif
Allimand, Camille	Constructeur métallurgique	Rives	Membre actif
Amand	Assurances	Grenoble	Membre honoraire
Arnaud	Conseiller à la Cour	Chambéry	Membre honoraire
Aubry, A	Papetier	Veuthon (Savoie)	Membre actif
Ballif, Abel	Président du Touring Club de France	Paris	Président d'Honneur
Barral, Aimé	Avocat	Rives	Membre honoraire
Baudry de Saunier	Union Cycliste	Paris	Membre d'honneur
Bellion		Grenoble	Membre actif
Berge, Gaston	Notaire	Grenoble	Membre actif
Bergès, Maurice	Industriel	Lancey	Membre honoraire
Berthier, Joseph	Pharmacien	Grenoble	Membre actif
Berthoin, Eugène	Négociant	Grenoble	Membre actif
Berthollet, Louis	Papetier	Voiron	Membre honoraire
Bertrand, Joseph	Docteur en médecine	Grenoble	Membre actif
Billaud, Léonce	Négociant	Grenoble	Membre actif
Blanc, Victor		Grenoble	Membre actif
Blanchet, Joseph	Industriel	Voiron	Membre honoraire
Blanchet, Léonce	Industriel	Grenoble	Membre actif
Blanchet, Maurice	Etudiant	Renage	Membre forain
Blanchet, Victor	Industriel	Voiron	Membre honoraire
Bonnabel	Hôtel	Lautaret	Membre honoraire
Bouchayer, Hippolyte	Ingénieur	Paris	Membre actif
Bouchayet	Constructeur	Grenoble	Membre honoraire
Brachon	Hôtel	La Mure	Membre honoraire
Brossat, Paulin	Mécanicien	St Marcellin	Membre honoraire
Brun	Hôtel	Grenoble	Membre honoraire
Buisson, Edouard	Fermier général des eaux	Uriage	Membre honoraire
Capitant, Henri	Professeur à la faculté de droit	La Tronche	Membre honoraire

Carnaud		Grenoble	Membre honoraire
Cattin		Vizille	Membre honoraire
Cerullaz, Victor		Irigny	Membre forain
Chaix, Edmond	Association Générale Automobile	Paris	Membre d'honneur
Challe, André	Négociant	Grenoble	Membre actif
Chanal		Lyon	Membre honoraire
Chapuisat, Alfred	Ingénieur	Grenoble	Membre actif
Charle, Maurice	Avoué à la cour	Grenoble	Membre honoraire
Charlon		Grenoble	Membre honoraire
Charvet, Félix	Industriel	Rives	Membre honoraire
Chatin, Alfred		Uriage et Paris	Membre forain
Chatin, Jules	Négociant	Grenoble	Membre actif
Chevalier, A	Juge au tribunal civil	Grenoble	Membre honoraire
Christin, Jean	Café	Grenoble	Membre honoraire
Clément, Adolphe	Constructeur automobile	Levallois Perret	Membre d'honneur
Clément, Antoine	Avocat	Grenoble	Membre actif
Clerc, Benjamin	Régisseur d'immeubles	Grenoble	Membre actif
Collin-Dufresne, Marcel	Avocat	Lyon	Membre actif
Couturier, Hugues	Négociant	Péage de Vizille	Membre actif
Couturier, Régis	Industriel	Charavines	Membre actif
Dauphin	Huissier	Grenoble	Membre honoraire
David	Négociant en vin	Grenoble	Membre honoraire
Davin, Louis	Confiseur en gros	Grenoble	Membre actif
Debon, Louis	Cycles et auto	Grenoble	Membre actif
Desjoyaux, Léon	Banquier	Veauce (Loire)	Membre actif
Dodo, Henri	Industriel	Domène	Membre actif
Dorel, R		Grenoble	Membre honoraire
Douillet, Louis	Industriel	Grenoble	Membre actif
Dourille	Directeur de l'Hôtel Moderne	Grenoble	Membre honoraire
Douvreleur, Raymond	Propriétaire	Veauce (Loire)	Membre actif
Drouhin, Philippe	Ingénieur	Grenoble	Membre actif
Duc, Jeune	Photographe	Grenoble	Membre honoraire
Duchemin, Emile	Entrepreneur de Transports	Rouen	Membre d'honneur

Duchemin, Emile	Négociant	Grenoble	Membre actif
Duringe		Lyon	Membre forain
Esprit, Léon	Négociant en ganterie	Grenoble	Membre honoraire
Essarts (des), Amédée		La Tour du Pin	Membre honoraire
Etienne, E	Industriel	Domène	Membre actif
Faure, Georges	Assurances	Grenoble	Membre actif
Faure, Marcel	Entrepreneur	Grenoble	Membre honoraire
Favel, Alexandre	Négociant	Grenoble	Membre actif
Favot, Edouard	Industriel	Virieu	Membre actif
Ferary-Berthelot, Adrien	Docteur	Grenoble	Membre honoraire
Ferotin, Victor	Fabricant de liqueur	Grenoble	Membre actif
Francs (des)	Rentier	Grenoble	Membre actif
Frédet, Henri	Industriel en papeterie	Brignoud	Membre actif
Fugier, M	Hôtel	Voiron	Membre honoraire
Gaday, Félix	Fabricant de gants	Grenoble	Membre honoraire
Garin	Commerçant	Nice	Membre actif
Geffrier (de), Adalbert	Inspecteur d'Assurances (La Nationale)	Grenoble	Membre actif
Gillet, Paul		Lyon	Membre forain
Ginet	Hôtel	Bourget du Lac	Membre honoraire
Girard, Joseph	Négociant	Grenoble	Membre actif
Giraud, Charles	Greffier à la cour d'appel	Grenoble	Membre actif
Girod, Paul	Ingénieur	Grenoble	Membre actif
Gombault	Négociant	Grenoble	Membre actif
Grammont, Alexandre	Industriel en pneumatique	Pont de Chéruy	Membre actif
Groll, Léon	Docteur en médecine	Grenoble	Membre honoraire
Guillaumet, Alexandre	Industriel	Fontaine	Membre actif
Hulin, Léon	Industriel	Les Clavaux	Membre honoraire
Isnard, Maxence	Dessinateur	Rives	Membre honoraire
Jacquin, Albert	Propriétaire	St Nazaire	Membre honoraire
Jammete	Café, Grand Café de la Paix	Grenoble	Membre honoraire
Jarente (de), Paul	Industriel	La Sône	Membre actif
Jay, Louis	Constructeur automobile	Grenoble	Membre honoraire

Joya, Régis	Constructeur automobile	Grenoble	Membre actif
Kerdréan (de)		Moirans	Membre honoraire
Kléber, Maurice	Etudiant	Rives	Membre forain
Laforêt, Paul	Représentant de commerce	Grenoble	Membre actif
Langlois, J	Rentier	Voiron	Membre actif
Langon (S. P. D)		Grenoble	Membre honoraire
Léger, Pierre	Mécanicien	Albertville	Membre honoraire
Lemaire, Emile		Grenoble	Membre honoraire
Lépine, Charles	Ingénieur	Grenoble	Membre actif
Lévy, Paul		Grenoble	Membre honoraire
Lucinge de Faucigny (prince)		Paris	Membre forain
M. le Baron de Zuylen de Nyevelt	Président de l'Automobile Club de France	Paris	Président d'Honneur
Magdalen	Hôtel	Villard de Lans	Membre honoraire
Mallein, Victor	Conseiller Général	La Sône	Membre actif
Manhès, Antoine	Ingénieur	Grenoble	Membre actif
Marconet, Ferdinand	Propriétaire	Nice	Membre actif
Marquis de Dion	Constructeur automobile (fondateur ACF)	Paris	Membre d'honneur
Martin		Grenoble	Membre honoraire
Martin, Casimir	Industriel	Moirans	Membre actif
Martin, Joseph	Industriel	Grenoble	Membre actif
Martin, Maurice	Banquier	Grenoble	Membre honoraire
Mauselin, Armand		Paris	Membre forain
Mayot, Paul	Rentier	Rives	Membre actif
Meja, Paul	Industriel	Rives	Membre actif
Mejasson	Avoué à la cour	Grenoble	Membre actif
Michoud, Paul	Agent général d'Assurance (Zurich Assurances)	Grenoble	Membre honoraire
Montgolfier (de), Vincent	Industriel	Charavines	Membre actif
Morel, Charles	Constructeur en pneumatique	Domène	Membre actif
Morel, Jules	Avoué à la cour	Grenoble	Membre honoraire
Motte (de la) comte Abel		Moirans	Membre honoraire
Motte (de la) Georges		Moirans	Membre honoraire

Navarre, Bertrand	Ingénieur	Voiron	Membre actif
Neyret, André	Constructeur	Grenoble	Membre actif
Nicollet, Joseph	Ingénieur	Grenoble	Membre actif
Nublat, Louis	Assurances	Grenoble	Membre honoraire
Payan, Joseph	Hôtel	Grenoble	Membre honoraire
Pégoud, Albert	Docteur en médecine (fondateur ACD)	Grenoble	Membre d'honneur
Pégoud, Albert	Docteur en médecine	Grenoble	Membre actif
Pelloux, Georges	Hôtel	La Mure	Membre honoraire
Perinel	Industriel	Chambéry	Membre actif
Permezel, Georges	Industriel en textile	Lyon	Membre actif
Permezel, Léon	Industriel	Lyon	Membre honoraire
Perret, Victor	docteur en médecine	Voiron	Membre honoraire
Perrin, Paul	Fabricant en ganterie	Grenoble	Membre honoraire
Perriol, Marius	Docteur en médecine	Grenoble	Membre actif
Petit	Huissier	Grenoble	Membre honoraire
Peyron, F	Industriel en papeterie	Vizille	Membre actif
Piaget, René	Docteur en médecine	Lyon	Membre honoraire
Piollet, Léon	Négociant	Grenoble	Membre actif
Pocat, Jules		Grenoble	Membre honoraire
Raymond	Notaire	Lyon	Membre honoraire
Raymond, Achille	Industriel en boutonnerie	Grenoble	Membre actif
Reymond, Marcel		Grenoble	Membre honoraire
Reynaud de Villeverd (de)	Capitaine d'artillerie	Remiremont	Membre forain
Reynaud, G	Négociant	Grenoble	Membre honoraire
Reynier, Henri	Négociant en ganterie	Grenoble	Membre honoraire
Richard, Claude	Banquier	Grenoble	Membre honoraire
Richard, Max		Paris	Membre d'honneur
Richard-Guigues, Arthur		Grenoble	Membre honoraire
Rigny, Ch	Comptable	Rives	Membre honoraire
Rocher, Fernand	Industriel	La Cote St André	Membre actif
Rome, Alfred	Architecte	Grenoble	Membre honoraire
Rondet, Louis	Négociant en ganterie	Grenoble	Membre actif
Roux, Joseph	Docteur en médecine	Grenoble	Membre actif

Schutte, Ludovig	Vice président de l'AC Bavaois	Nurëmberg	Membre forain
Senequier-Crozet	Abbé	Grenoble	Membre honoraire
Senequier-Crozet, Noël		Lyon	Membre honoraire
Serpollet, Léon	Constructeur automobile	Paris	Membre d'honneur
Tassera, Antoine	Opticien	Grenoble	Membre honoraire
Teissier de Savy		Vizille	Membre honoraire
Terrail (du), Pierre	Docteur en médecine	Grenoble	Membre actif
Thévenet, Philemond	Docteur en médecine	Voreppe	Membre actif
Thibaud	Grand Hôtel	Grenoble	Membre honoraire
Thonnin	Rentier	Grenoble	Membre honoraire
Thouvard	Banquier	Grenoble	Membre honoraire
Tivollier, Eugène	Avoué à la cour	Grenoble	Membre honoraire
Tournier, A		Fures-Tullins	Membre forain
Turckheim (de)		La Tronche	Membre actif
Vallée, Alfred	Négociant	Grenoble	Membre actif
Vallier, Edouard	Imprimeur	Grenoble	Membre actif
Vallier, Louis	Négociant	Grenoble	Membre actif
Vattaire, Victor	Bijoutier	Grenoble	Membre actif
Vial, Alexis	Industriel	Voiron	Membre actif
Viallet, Paul	Avocat	Grenoble	Membre actif
Vignal, Léon	Ingénieur	Paris	Membre forain
Villardière (de la), Edouard		La Frette	Membre honoraire
Virieu (marquis de), Wilfrid		Virieu	Membre actif
Yécora	Tailleur	Grenoble	Membre honoraire

Annuaire de l'ACD (1904)

Nom des membres	Profession	Localisation	Statut du membre
Allegret, Edouard	Papetier	Moirans	Membre actif
Allier, Joseph	Imprimeur	Grenoble	Membre honoraire
Allier, Louis	Imprimeur	Grenoble	Membre honoraire
Allimand, Camille	Constructeur métallurgique	Rives	Membre actif
Allimand, Fortuné	Constructeur métallurgique	Rives	Membre actif
Arnaud	Conseiller à la Cour	Chambéry	Membre honoraire
Aubry, A	Papetier	Albertville	Membre actif
Baissas, René	Docteur en médecine	Valence	Membre Forain
Ballif, Abel	Président du Touring Club de France	Paris	Président d'Honneur
Barbier, Joseph		Grenoble	Membre actif
Barral, Aimé	Avocat	Rives	Membre honoraire
Barthelon, Joseph	Industriel	Grenoble	Membre actif
Baude (baron), Robert		Saint Ismier	Membre actif
Baude (Mme la Baronne)		Saint Ismier	Membre actif
Bellion		Grenoble	Membre actif
Berge, Gaston	Notaire	Grenoble	Membre actif (Administrateur)
Bergeret	Pharmacien	Rives	Membre honoraire
Bergès, Maurice	Industriel	Lancey	Membre honoraire
Bernard, Jacques		Paris	Membre actif
Berthier, Joseph	Pharmacien	Grenoble	Membre actif
Berthoin, Eugène	Négociant	Grenoble	Membre actif (Vice président)
Berthollet, Louis	Papetier	Voiron	Membre honoraire
Bertholon, Jean	Industriel	Grenoble	Membre actif
Bertrand, Joseph	Docteur en médecine	Grenoble	Membre actif
Besson, Jules	Docteur en médecine	Grenoble	Membre honoraire
Billaud, Léonce	Négociant	Grenoble	Membre actif (Secrétaire Général)
Blachier, François	Industriel	Grenoble	Membre actif

Blanc (baron)		Chambéry	Membre actif
Blanc, François	Entrepreneur	Rives	Membre actif
Blanc, François (fils)	Étudiant	Rives et Lyon	Membre Forain
Blanc, Victor		Grenoble	Membre actif
Blanchet, Augustin	Industriel	Rives	Membre honoraire
Blanchet, Jules	Industriel	Voiron	Membre honoraire
Blanchet, Léonce	Industriel	Grenoble	Membre actif (président)
Blanchet, Maurice	Étudiant	Renage	Membre Forain
Blanchet, Victor	Industriel	Rives	Membre actif
Boissand, Emile	Négociant	Grenoble	Membre honoraire
Boncourt, Henri	Préfet de l'Isère	Grenoble	Membre d'honneur
Bonnabel	Hôtel	Lautaret	Membre honoraire
Borel, Charles	Industriel	Grenoble	Membre actif
Bouchayer, Hippolyte	Ingénieur	Paris	Membre actif
Bouchayer, Aimé	Constructeur	Grenoble	Membre actif
Bouchayet	Constructeur	Grenoble	Membre honoraire
Bourjat	Général	Rives	Membre actif
Boutle, Adolphe	Lieutenant de chasseurs	Grenoble	Membre actif
Brachon	Hôtel	La Mure	Membre honoraire
Bretonniere (de la), Guy		Paris et Vachère Aouste (Drôme)	Membre actif
Brossat, Paulin	Mécanicien	St Marcellin	Membre honoraire
Brun	Hôtel	Grenoble	Membre honoraire
Brunet-Lecomte, Michel	Industriel	Jallieu	Membre actif
Buisson, Edouard	Fermier général des eaux	Uriage	Membre honoraire
Camand, Ferdinand	Négociant	Grenoble	Membre honoraire
Capitant, Henri	Professeur à la faculté de droit	La Tronche	Membre honoraire
Carrière, Paul	Artiste peintre	Grenoble	Membre actif
Cartier-Million, Adolphe	Notaire	Albertville	Membre actif
Chabaud, Paul	Négociant	Montélimar	Membre actif
Chaix, Edmond	Association Générale Automobile	Paris	Membre d'honneur

Challe, André	Négociant	Grenoble	Membre actif
Chaper, Alfonse		Eybens	Membre actif
Chapuisat, Alfred	Ingénieur	Grenoble	Membre actif
Charle, Maurice	Avoué à la cour	Grenoble	Membre honoraire
Charlon, César	Représentant	Grenoble	Membre honoraire
Charvet, Félix	Industriel	Rives	Membre honoraire
Chatin, Adolphe	Négociant	Grenoble	Membre actif
Chatin, Alfred	Docteur en médecine	Paris	Membre actif
Chatin, Jules	Négociant	Grenoble	Membre actif (Administrateur)
Christin, Jean	Café	Grenoble	Membre honoraire
Clément, Adolphe	Constructeur automobile	Levallois Perret	Membre d'honneur
Clément, Antoine	Avocat	Grenoble	Membre actif
Clerc, Benjamin		Grenoble	Membre honoraire
Cluzes, Georges	Négociant	Grfe	Membre honoraire
Collin-Dufresne, Marcel	Avocat	Lyon	Membre actif (Vice président)
Colonel, Georges	Pharmacien	Grenoble	Membre honoraire
Cottin, Charles	Café	Vizille	Membre honoraire
Coutavoz, Charles	Architecte	Grenoble	Membre actif
Couttet, F	Hotel pension	Chamonix	Membre honoraire
Couturier, Emile	Industriel	Grand Lemps	Membre actif
Couturier, Hugues	Négociant	Péage de Vizille	Membre actif
Couturier, Régis	Industriel	Charavines	Membre actif
d'Agout (comte)		Voreppe	Membre actif
d'Aiguebelle	Rentier	Grenoble	Membre actif
Daspre, Camille	Avoué à la cour	Grenoble	Membre honoraire
David	Négociant en vin	Grenoble	Membre honoraire
Davin, Louis	Confiseur en gros	Grenoble	Membre actif
Debon, Louis	Cycles et auto	Grenoble	Membre actif
Demenjon, Emile	Industriel	Grenoble	Membre actif
Desjoyaux, Léon	Banquier	Veauce (Loire)	Membre actif
Diederichs, Louis	Industriel	Jallieu	Membre actif
Dodo, Henri	Industriel	Domène	Membre actif

Doriol, Henri	Ingénieur	Eybens	Membre actif
Douillet, Louis	Industriel	Grenoble	Membre actif
Dourille	Directeur Hôtel Moderne	Grenoble	Membre honoraire
Douvreleur, Raymond	Propriétaire	Veauce (Loire)	Membre actif
Drouhin, Philippe	Ingénieur	Grenoble	Membre actif
Duc, Jeune	Photographe	Grenoble	Membre honoraire
Duchemin, Emile	Entrepreneur de Transports	Rouen	Membre d'honneur
Duchemin, Emile	Négociant	Grenoble	Membre actif
Duringe		Lyon	Membre Forain
Esprit, Léon	Négociant en ganterie	Grenoble	Membre honoraire
Essarts (des), Amédée		La Tour du Pin	Membre honoraire
Etienne, Eugène	Industriel	Domène	Membre honoraire
Etienne, Maurice	Industriel	Domène	Membre actif
Fabvier		Paris	Membre actif
Faure, Georges	Assurances	Grenoble	Membre actif
Faure, Marcel	Entrepreneur	Grenoble	Membre honoraire
Favel, Alexandre	Négociant	Grenoble	Membre actif
Favot, Edouard	Industriel	Virieu	Membre actif
Fenoglio	Encadreur	Grenoble	Membre honoraire
Ferary-Berthelot, Adrien	Docteur	Grenoble	Membre honoraire
Francs (des)	Rentier	Grenoble	Membre actif
Frédet, Henri	Industriel en papeterie	Brignoud	Membre actif
Fugier, Eugène	Hôtel	Voiron	Membre honoraire
Gaday, Félix	Fabricant de gants	Grenoble	Membre honoraire
Garin	Commerçant	Nice	Membre actif
Gautier, Jules	Négociant	Grenoble	Membre honoraire
Geffrier (de), Adalbert	Inspecteur d'Assurances (La Nationale)	Grenoble	Membre actif (Archiviste)
Geneix-Basset	Négociant	Lyon	Membre actif
Genthial, Gabriel		Grenoble	Membre actif
Germain, Emilie	Entrepreneur de menuiserie	Grenoble	Membre actif
Gilles, Albert	Propriétaire rentier	Varces	Membre actif
Gillet, Paul	Rentier	Lyon	Membre Forain

Ginet	Hôtel	Bourget du Lac	Membre honoraire
Girard, Joseph	Industriel	Grenoble	Membre honoraire
Giraud, Charles	Greffier à la cour d'appel	Grenoble	Membre actif
Girod, Paul	Ingénieur	Albertville	Membre actif
Goudet, Achille	Banquier	Gap	Membre actif
Grammont, Alexandre	Industriel en pneumatique	Pont de Chéruy	Membre actif
Griot, Louis	Industriel	La Sône	Membre actif
Gröll, Léon	Docteur en médecine	Grenoble	Membre actif
Guillaumet, Alexandre	Industriel	Fontaine	Membre actif
Guirimand	Avocat	Grenoble	Membre honoraire
Hermite	Docteur en médecine	Grenoble	Membre actif
Hulin, Léon	Industriel	Les Clavaux	Membre actif
Ignace	Négociant	Grenoble	Membre honoraire
Isnard, Maxence	Dessinateur	Rives	Membre honoraire
Jacquin, Albert	Propriétaire	St Nazaire	Membre honoraire
Jalliffier	Constructeur automobile	Grenoble	Membre actif
Jarente (de), Paul	Industriel	La Sône	Membre actif
Jay, Alexandre	Négociant	Grenoble	Membre actif
Joya, Régis	Constructeur	Grenoble	Membre actif (Trésorier)
Keller, Charles	Ingénieur métallurgique	Livet et Gavet	Membre actif
Kerdrel (de) (Vicomte)		St Pierre de Paladru Monteferrat	Membre actif
Kléber, Gaston	Industriel	Rives	Membre honoraire
Kléber, Maurice		Rives	Membre actif
Lafont, Frédéric	Grand Hôtel	Brides les bains (Savoie)	Membre Forain
Laforet, Paul	Représentant de commerce	Grenoble	Membre actif
Langlois, Jean	Rentier	Rives	Membre actif
Langon, Gabriel		Grenoble	Membre honoraire
Léger, Pierre	Mécanicien	Albertville	Membre honoraire
Lemaire, Emile		Grenoble	Membre honoraire
Lépine, Charle	Ingénieur	Grenoble	Membre actif

Lescure, Léon	Ingénieur	St Michel de Maurienne (Savoie)	Membre actif
Lévy, Paul		Grenoble	Membre honoraire
Lillaz, Henri	Avocat	Paris	Membre actif
M. le Baron de Zuylen de Nyevelt	Président de l'Automobile Club de France	Paris	Président d'Honneur
Magdelen	Hôtel	Villard de Lans	Membre honoraire
Magnificat, F	Banquier	Pontcharra	Membre actif
Mallein, Victor	Conseiller Général	La Sône	Membre actif
Manhès, Antoine	Ingénieur	Grenoble	Membre actif
Marconet, Ferdinand	Propriétaire	Nice	Membre actif
Marquis de Dion	Constructeur automobile (fondateur ACF)	Paris	Membre d'honneur
Martin, Casimir	Industriel	Moirans	Membre actif
Martin, Joseph	Industriel	Grenoble	Membre actif
Martin, Maurice	Banquier	Grenoble	Membre honoraire
Mauselin, Armand		Paris	Membre Forain
Michoud, Paul	Agent général d'Assurance (Zurich Assurances)	Grenoble	Membre honoraire
Monclos (de), Xavier	Industriel	La Cote St André	Membre actif
Monteynard (de) (marquis)		Tencin	Membre honoraire
Montgolfier (de), Vincent	Industriel en papeterie	Charavines	Membre actif
Morel, Charles	Constructeur en pneumatique	Domène	Membre actif
Morel, Jules	Avoué à la cour	Grenoble	Membre honoraire
Motte (de la) comte Abel		Moirans	Membre honoraire
Motte (de la) Georges		Moirans	Membre honoraire
Mounier, Augustin	Distillateur	Grenoble	Membre actif
Navarre, Bertrand	Ingénieur	Voiron	Membre actif
Neyret, André	Constructeur	Grenoble	Membre actif
Nicollet, Joseph	Ingénieur	Grenoble	Membre actif
Nublat, Louis	Assurances	Grenoble	Membre honoraire
Ogier, Claude	Industriel	Voiron	Membre actif
Paquier, Louis	Hôtel	Albertville	Membre honoraire
Payan, Joseph	Hôtel	Grenoble	Membre honoraire

Pégoud, Albert	Docteur en médecine (fondateur ACD)	Grenoble	Membre d'honneur
Pégoud, Albert	Docteur en médecine	Grenoble	Membre actif
Pellet-Robert	Négociant	Grenoble	Membre actif
Pelloux, Georges	Hôtel	La Mure	Membre honoraire
Permezel, Georges	Industriel en textile	Lyon	Membre actif
Permezel, Léon	Industriel	Lyon	Membre honoraire
Perret, Victor	Docteur en médecine	Voiron	Membre honoraire
Perrin, Paul	Fabricant de gants	Grenoble	Membre honoraire
Perriol, Marius	Docteur en médecine	Grenoble	Membre actif
Peyron, F	Industriel en papeterie	Vizille	Membre actif
Piaget, René	Docteur en médecine	Lyon	Membre honoraire
Piollet, Léon	Négociant	Grenoble	Membre actif
Pocat, Jules		Grenoble	Membre honoraire
Pozzo di Borgo	Rédacteur à la Préfecture	Grenoble	Membre honoraire
Privat de Fressenet, Léonce	Négociant	Rochemare (Ardèche)	Membre actif
Raymond	Notaire	Lyon	Membre honoraire
Raymond, Achille	Industriel en boutonnerie	Grenoble	Membre actif
Reymond, Marcel		Grenoble	Membre honoraire
Reynaud (de villevert de)	Capitaine d'artillerie	Remiremont (Vosges)	Membre Forain
Reynaud, G	Négociant	Grenoble	Membre honoraire
Reynier, Henri	Négociant en ganterie	Grenoble	Membre honoraire
Richard, Claude	Banquier	Grenoble	Membre honoraire
Richard, Max		Paris	Membre d'honneur
Richard-Guigues, Arthur		Grenoble	Membre honoraire
Righetti, Pierre	Entrepreneur peintre	Grenoble	Membre honoraire
Rivail, Ch	Maire de Grenoble	Grenoble	Président d'Honneur
Rocher, Fernand	Industriel	La Cote St André	Membre actif
Rochette, F	Industriel	Epierrre (Savoie)	Membre actif
Rome, Alfred	Architecte	Grenoble	Membre honoraire
Rondet, Louis	Négociant en ganterie	Grenoble	Membre actif
Rosset, Albert		Lyon	Membre Forain

Roux, Joseph	Docteur en médecine	Grenoble	Membre actif
Schütte, Ludwig	Vice président de l'AC Bavaois	Nurëmberg	Membre forain
Senequier-Crozet	Abbé	Grenoble	Membre honoraire
Senequier-Crozet, Noël		Lyon	Membre honoraire
Serpollet, Léon	Constructeur automobile	Paris	Membre d'honneur
Serullaz, Victor		Irigny	Membre forain
Stoecklin, Henri	Architecte	Cannes	Membre Forain
Sulzberger, Hans	Etudiant	Rives	Membre Forain
Tassera, Antoine	Opticien	Grenoble	Membre honoraire
Teissier de Savy		Vizille	Membre honoraire
Terrail (du), Pierre	Docteur en médecine	Grenoble	Membre actif
Terraye, Adolphe	Industriel	Sassenage	Membre actif
Thévenet, Philemond	Docteur en médecine	Voreppe	Membre actif
Thibaud	Grand Hôtel	Grenoble	Membre honoraire
Thonnin	Rentier	Grenoble	Membre honoraire
Thouvard, Georges	Banquier	Grenoble	Membre actif (Secrétaire Général)
Tiribilot, A		Paris et Cannes	Membre Forain
Tivollier, Eugène	Avoué à la cour	Grenoble	Membre honoraire
Tournier, Augusqtin	Industriel	Thiers (Puy de Dôme)	Membre Forain
Turckheim (de) (baron), Frédéric		Dachsteheim	Membre Forain
Vallée, Alfred	Négociant	Grenoble	Membre actif
Vallier, Edouard	Imprimeur	Grenoble	Membre actif
Vallier, Louis	Négociant en ganterie	Grenoble	Membre actif
Vattaire, Victor	Bijoutier	Grenoble	Membre actif (Administrateur)
Vayanos, Constant	Etudiant	Grenoble	Membre honoraire
Verdet		Rives	Membre Forain
Vial, Alexis	Industriel	Voiron	Membre actif
Viallet, Paul	Avocat	Grenoble	Membre actif (Vice président)
Viard	Notaire	Les Echelles (Savoie)	Membre Forain
Vidil, Gaston		Grenoble	Membre honoraire

Villardière (de la), Edouard		La Frette	Membre honoraire
Virieu (marquis de), Wilfrid		Virieu	Membre actif
Yécora	Tailleur	Grenoble	Membre honoraire

Biographies de certains membres De l'ACD

Ballif, Abel (1845 – 1934)

Un des fondateurs du Touring Club de France (TCF) en 1890 à Neuilly sur Seine, il en devient son premier président. Le TCF, d'abord axé autour du cyclisme, oriente progressivement son action vers l'automobile et le tourisme. Abel Ballif pousse le TCF à participer activement à la création de la route de la Corniche d'Or à St Raphaël. En remerciement, la municipalité de Théoule-sur-Mer fait ériger un monument en l'honneur du président du TCF.

Bergès, Maurice

Fils d'Aristide Bergès (fondateur des papeteries à Lancey), il reprend la succession de son père à la tête de l'entreprise. Il crée la Société Hydraulique de l'Eau d'Olle pour vendre l'énergie hydraulique qu'il produit. Homme politique, radical indépendant, il est maire de Villard-Bonnot et conseiller général. Il intègre l'ACD en 1904 en tant que membre honoraire.

Bouchayer, Aimé (1867 – 1928)

Industriel, il reprend, en 1898, la direction des usines Bouchayer – Viallet (fondées en 1870) à la mort de son père Joseph Bouchayer. Il spécialise l'entreprise dans la construction de conduites forcées et en fait le *leader* national dans ce domaine ; l'entreprise est soumise à rude épreuve pendant la première guerre mondiale, mais elle fait face et sort son épingle du jeu.

Bouchayer, Hippolyte

Frère de Aimé Bouchayer (directeur des entreprises Bouchayer – Viallet), Hippolyte s'allie avec Georges Bergès et crée l'usine Chedde en Haute Savoie qui se spécialise dans la production de produits de blanchiment pour la pâte à papier et les fibres. Il prend par la suite la tête de l'entreprise Péchiney.

Chaix, Edmond

Premier président de l'Association Générale de l'Automobile, Edmond Chaix est un passionné de sport automobile. Il prend la succession de Abel Ballif à la tête

du TCF. Son action à la tête de ces deux associations lui permet de lancer de grandes opérations en matière de développement automobile, notamment par le financement du goudronnage de certaines routes.

Clément, Adolphe (1855 – 1928)

D'origine modeste, Adolphe Clément s'oriente vers l'industrie du cycle, puis de l'automobile et des pneumatiques. Parti d'un simple garage de réparations de vélo, il fonde sa propre maison de fabrication automobile : les automobiles Clément. Pour se financer, il s'allie avec Alexandre Darracq (lui aussi constructeur automobile) et acquiert la concession pour la France des pneumatiques Dunlop (dont les actions s'envolent rapidement, résolvant ainsi les problèmes financiers de Clément). Il se spécialise dans la construction automobile dans les années 1900. Il conclut de nombreuses alliances financières pour certaines heureuses, pour d'autres moins, afin de pouvoir financer son entreprise. En 1903, il se tourne même vers l'outre Manche, en s'alliant avec le Comte de Shrewsbury and Talbot (président du *British Automobile Commercial Syndicate*), créant ainsi les automobiles Clément – Talbot et s'ouvrant le marché de l'automobile anglais. Dès lors, une usine de production automobile Clément – Talbot s'ouvre à l'ouest de Londres. Il meurt d'une crise cardiaque dans sa voiture en 1928.

Colas des Francs, Lionel (1853 – 1934)

Aristocrate issu d'une vieille famille française anoblie au Moyen Age, Lionel Colas des Francs entre à 20 ans dans l'armée. Il devient Chevalier de la Légion d'honneur en 1897. Très tôt, il s'intéresse à l'automobile et à la photographie et devenant rapidement propriétaire d'une automobile. A la fin du XIX^e siècle, Lionel Colas des Francs sillonne la France avec son automobile et son appareil photos et fait la promotion des paysages alpins. Son amitié avec Emile Duchemin, le Dr Gröll et Joseph Magnat lui ouvre rapidement les portes de l'ACD.

Collin – Dufresne, Marcel

Mégissier grenoblois, Marcel Collin – Dufresne est également un touche à tout très inventif. Il se spécialise notamment dans la construction de roulottes automobiles qu'il vend sous son propre nom.

Cotte, Paul (1871 - ????)

Comptable de la Manufacture Française de Bicyclettes L. Debon, Paul Cotte est un redoutable coureur cycliste qui se distingue par son palmarès impressionnant dans les courses de Isère, notamment au guidon de vélos Magnat, puis Magnat & Debon. En 1903, il devient pilote motocycliste de la marque grenobloise avant de devenir directeur du magasin à la manufacture Magnat & Debon, en 1906.

Debon, Louis (1862 - ????)

Après avoir passé son certificat de mécanicien à l'école Vaucanson (avant 1890), Louis Debon devient contremaître chez Jay, Jallifier & C^{ie} (constructeurs mécaniques qui créent dans leurs locaux « L'Auto Garage », 20 rue Génissieu, dépositaire des marques Darracq et De Dietrich). Très proche de Louis Renault (qui lui propose d'intégrer son bureau d'étude à Billancourt), Louis Debon se fait remarquer par ses réelles qualités d'ingénieur. En 1892, Louis Debon fait construire une usine (financée par ses fonds) sur un terrain appartenant à Joseph Magnat au 69 et 71 cours Saint André. Cette usine bâtie sur 2 étages plus des combles est marquée par la modernité et une organisation nouvelle où atelier et magasin sont dans les mêmes locaux (les ateliers à l'étage et le magasin au rez-de-chaussée). En 1893, l'association avec Joseph Magnat devient effective mais ne prend pas encore le nom de Magnat & Debon. En effet, au 71 cours St André se trouvent les Cycles Magnat, et au 69, le garage Magnat & Debon. Deux ans après, la manufacture de Louis Debon devient la Manufacture Française de Bicyclettes, produisant et vendant des cycles et auto Magnat. Au début du siècle, Louis Debon développe le garage automobile en louant des voitures et des cars alpins et en proposant des excursions touristiques dans les massifs alpins. Presque tous les véhicules qu'il prépare se font remarquer dans les courses et compétitions automobiles (course de côte de Laffrey) y compris les poids lourds et les cars alpins (Coupe du Président de la République).

De Dion, Albert (1856 – 1946)

Issu d'une famille de la vieille noblesse française, l'aristocrate Albert De Dion manifeste très rapidement un vif intérêt pour l'invention automobile. Assisté de Georges Bouton, artisan et propriétaire d'un atelier de miniatures à vapeur, il fonde en 1883 de l'entreprise De Dion – Bouton à Puteaux, assistés de Armand Trépardoux. S'intéressant aux évolutions possibles du moteur à vapeur, l'entreprise

crée son premier tricycle à vapeur, en 1894. L'année suivante, intéressé par les performances des moteurs à explosion, utilisant l'énergie pétrolière, le Comte De Dion présente un tricycle roulant au pétrole cette fois. Jusqu'à la Grande Guerre, De Dion – Bouton est un des spécialistes de la voiture de luxe française. Grand artisan du développement de l'automobile en France, il crée en 1895, avec le journaliste Paul Meyan et le Baron de Zuylen de Nyevelt, l'Automobile Club de France (ACF), premier Automobile Club au monde, dans le but de rassembler les passionnés de sport automobile. Ce club rassemble la haute société française. Il est également à l'origine de la création de la Chambre Syndicale de l'automobile (CSA) pour fixer des règles face à des entrepreneurs peu sérieux et des pilotes imprudents, pour rassurer les populations. L'exigence du marché de l'automobile fait disparaître l'entreprise en 1933.

Delamarche, Joseph

Joseph Delamarche entre en 1901 chez Magnat & Debon en qualité d'ingénieur puis pilote d'usine sur les premiers motocycles produits par l'entreprise.

Jules, Escoffier (1881 - ????)

Mécanicien chez Magnat & Debon en 1901, Jules Escoffier devient avec Joseph Delamarche premier pilote des usines Magnat & Debon. Il se fait rapidement remarquer dans les courses de la Semaine du Dauphiné : en 1903, il termine 3^e du concours des 500m départ – arrivée arrêtés à Uriage puis l'année suivante, 3^e de la course de côte de Laffrey.

Faure, Georges (1868 - ????)

Important directeur d'assurance en Isère, Georges Faure s'intéresse très tôt à l'automobile et aux cycles ; ainsi, en 1890, après avoir adhéré au TCF, il fonde le journal le *Cyclophile de l'Isère* (organe de presse officiel du Vélo Club Grenoblois). Cinq ans après, en association avec Ricou, il crée un auto-garage cours St André à Grenoble. L'atelier Faure se spécialise dans la production de bicyclettes et de motocyclettes. Son frère, Auguste Faure est mécanicien et également sociétaire de l'ACD.

Grammont, Alexandre (1850- 1925)

Héritier des établissements Grammont (usine de trifierie qui produit des fils d'acier pour aiguilles et lamine l'acier pour les cercles de crinoline et baleines de parapluie), Alexandre Grammont donne un coup de fouet à ses usines en se tournant vers la toute jeune « Fée électricité » (1881). Il acquiert les brevets Mordey-Victoria pour la fabrication des conducteurs électriques (fils et câbles nus, pour le transport de force, fils spéciaux pour les téléphones et télégraphes, fils pour trolleys et chemin de fer). Les Etablissements Grammont obtiennent la réalisation du câble pour la pose d'une ligne télégraphique entre Marseille et Tunis (1893), ils décident donc de la construction d'une usine à Saint Tropez afin de limiter les coûts de transport, usine qui se spécialise dans la construction de câbles sous marins. L'année suivante, les Etablissements Grammont obtiennent le Grand Prix de l'Exposition Internationale de Lyon pour sa construction de matériel électrique, méthode encore très peu connue en France. L'utilisation du caoutchouc comme isolant de conducteurs électriques incite Monsieur Grammont à entreprendre, vers 1895, la fabrication de pneumatiques face à l'importance que prend le développement de l'industrie automobile. Pour cela, il acquiert les brevets de John Boyd Dunlop. Cette même année, 500 personnes travaillent aux Etablissements Grammont. C'est la contribution des Etablissements Grammont dans le domaine de la fabrication des conducteurs électriques qui leur donne de nombreux Grand Prix lors de différentes Expositions Internationales en Europe et aux Etats Unis.

Keller, Charles (1874 – 1940)

Ingénieur métallurgique, Charles Keller introduit l'hydro électricité dans ses usines à Livet en 1905. Il adhère à l'ACD en 1904.

Montgolfier (de), Vincent

Propriétaire des usines Montgolfier fondées en 1848, il spécialise sa production dans le papier photo et le papier pour les câbles électriques.

Magnat, Joseph (1850 – 1917)

D'abord gantier puis horloger autodidacte, Joseph Magnat devient le propriétaire d'une bijouterie et horlogerie « Au diamant » (8 Place Victor Hugo, à

Grenoble). Touche à tout, Joseph Magnat est un inventeur de génie qui s'intéresse à la question de l'automobile et des cycles. En 1893, il s'allie avec Louis Debon et crée un garage qui prend le nom de garage « Magnat & Debon » en 1900. En 1901, il dépose un brevet sur un carburateur pour automobile qui limite la déperdition d'essence.

Magnat & Debon (1893 – 1962)

Ce fabricant français de cycles et de motos est issu de l'union de deux ingénieurs grenoblois, Joseph Magnat et Louis Debon, tous deux passionnés par l'automobile et les cycles (en 1893). La manufacture Magnat & Debon devient le garage officiel de l'ACD dès sa création, ainsi les membres de l'ACD disposent par leur adhésion à l'association de réduction sur les réparations dans ce garage. En effet, Joseph Magnat et Louis Debon sont tous deux membres actifs de l'ACD dès 1900. Le garage Magnat & Debon est le seul représentant dans la région pour les maisons De Dion – Bouton, Georges Richard, Mors, Bochet – Schneider, Peugeot, Clément, Gladiator. L'usine est très moderne, le *Cyclophile de l'Isère* le présente comme « un vaste atelier ultra moderne où l'on se croirait dans l'atelier d'un horloger qui est équipé de nombreuses machines de précisions » (n°33 du mois d'avril 1895). Le 6 janvier 1900, une société fonctionnant en nom collectif est créée et prend le nom de Manufacture de Cycles et Automobiles Magnat & Debon.

Morel, Charles (1848 – 1914)

Propriétaire de la Société Morel et C^{ie} installée dans une usine hydraulique du Moutier à Domène, Charles Morel (dont les industries sont à la base orientées vers le textile) se tourne vers l'industrie automobile et les cycles. Dès la création de l'ACF (1895), Charles Morel devient sociétaire, puis adhérent du Syndicat français de l'industrie générale du cycle et la Chambre du cycle et de l'automobile. En effet, dès les années 1890, il dépose pas moins de 9 brevets d'invention améliorant le pneu (des cycles et des automobiles). En tout, il dépose 22 brevets améliorant les pneumatiques et l'échappement afin d'éviter tous nuages de poussière dus aux échappement des automobiles. Il est le créateur du « cycle pliant Morel » (12,6 kg pour un prix de vente de 400 à 600 francs). La Société Morel et C^{ie} devient célèbre avec Le Sociable (deux bicyclettes pliantes accouplées).

Permezel, Georges

Directeur des entreprises textiles Permezel, il introduit la force hydraulique de la Morge (rivière près de Voiron) dans ses usines dès la fin du XIX^e siècle.

Peyron, F.

Papetier implanté à Vizille, il est le descendant de la famille Peyron, famille propriétaire de la plus ancienne papeterie du secteur de Basse Romanche.

Raymond, Achille

Son père, Albert-Pierre Raymond fonde en 1865 son entreprise familiale de boutons et invente en 1875 le bouton-pression et les fermoirs métalliques, très prisés par les industries gantières. Il installe sa manufacture au 113 Cours Berriat à Grenoble. La spécialisation dans ce domaine vaut à sa famille le surnom de « Raymond Bouton » auprès de tous les grenoblois. Son fils Achille reprend l'entreprise familiale et est présent dans l'ACD en 1903 ; il est le créateur des premières agrafes en acier trempé pour l'automobile. Il fournit ainsi les grands constructeurs automobiles : Citroën, Mercedes, Opel et Renault dans les années 1930. Aujourd'hui, l'entreprise Raymond est une grande PME implantée dans 10 pays du monde, regroupant plus de 2 300 employés.

Reynier, Henri

Directeur des entreprises de gants Reynier qui possèdent en 1848, 205 employés.

Sénéquier-Crozet, Paul (abbé)

Intellectuel grenoblois, il est l'un des bibliophiles dauphinois les plus actifs à la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle. Il est connu pour avoir participé à la 2^e série de *La Petite revue des Bibliophiles Dauphinois*. Il possède notamment son propre ex-libris qu'il appose sur tous ses ouvrages.

Serpollet, Léon (1858 – 1907)

Ingénieur des Arts et Métiers, Léon Serpollet s'installe à Paris où il installe son atelier de mécanique. C'est là qu'il entreprend, en 1885, la construction d'une

automobile, le Tricycle Serpollet à vapeur, à une époque où le choix entre vapeur et essence n'est pas encore définitif dans la construction des moteurs automobiles. Parallèlement, il possède également une société de moteur : la Société des Moteurs Serpollet frères et C^{ie} créée en 1886 à Paris. Il participe à de nombreuses courses dans toute la France, courses dans lesquelles il concourt sur ses machines afin de prouver la supériorité de la vapeur.

Vallier, Edouard

Imprimeur prolifique de la région grenobloise, il est notamment l'imprimeur officiel des brochures de l'ACD pour la Semaine du Dauphiné (1903 et 1904).

Départ du concours de Laffrey (1900)



Bulletin d'engagement à la SAD (1903)

BULLETIN D'ENGAGEMENT
SEMAINE DAUPHINOISE

d'Usage et de l'Automobile-Club Dauphinois

Je soussigné
demeurant à

après avoir pris connaissance du règlement de la Semaine
Dauphinoise, déclare engager ma voiture :

Genre de voiture

Marque de voiture

N° du catalogue du constructeur année

Prix de la voiture ou du châssis

Nombre de places

Force du moteur déclarée par le constructeur ch.

Nom du conducteur

Je déclare me soumettre entièrement au règlement que
je connais et accepte soit pour moi-même, soit pour mon
conducteur.

Ci-inclus, j'adresse le montant de l'engagement ainsi
qu'il est stipulé dans le règlement de la Semaine Dau-
phinoise.

Fait à, le 1904.
(Signature)

NOTA. — Remplir ce formulaire, le retourner avec les droits
d'engagement sous pli recommandé à l'adresse suivante :

Monsieur le Trésorier de l'Automobile Club Dauphinois
au Secrétariat de la Société
1, rue Montorge, GRENOBLE.

Programme de la Semaine Automobile du Dauphiné (1903)

Samedi 8 Août : 8h à 11h30 : Pesage des véhicules de série de vitesse sur la bascule des biscuiteries Brun, Avenue de Vizille à Grenoble.

Dimanche 9 Août : 3h30 à midi : Concours de Côte de Laffrey.

Concours de régularité.

Coupe du Baron de Caters.

Midi : Déjeuner dans le parc du château de Vizille (5 francs).

15h à 18h30, à Grenoble : Exposition des véhicules du concours au gymnase municipal Boulevard Gambetta. Entrée 0,25 francs (reversés au Bureau de Bienfaisance de Grenoble).

20h30 : Réception des concurrents, des constructeurs et de la presse au siège social de l'ACD, 1 avenue Félix Viallet, Grenoble.

Lundi 10 Août : 9h à 11h, à Uriage - les - Bains, record des 500m départ et arrivée arrêtés sur la piste privée de l'établissement thermal.

Midi : Déjeuner dans les jardins et salons du Casino (4 francs).

14h30 à 17h : Gymkhana automobile dans le parc de l'établissement.

17h à 18h : Concert dans le parc des établissements thermaux.

18h30 : Banquet dans « La galerie des Dames » de l'établissement thermal (10 francs).

20h30 : Feu d'artifice dans le parc.

21h : Représentation théâtrale, *Les anglais tel que l'on parle* (Tristan Bernard).

Mardi 11 Août : 7h à midi : Excursion au Lautaret (88 km), départ facultatif et individuel.

Midi : Déjeuner au Lautaret (2 075 m) (5 francs).

15h : Retour à Grenoble et dislocation.

Programme de la Semaine Automobile du Dauphiné (1904)

Mercredi 3 Août : Accueil des concurrents, rue Montorge à Grenoble.

8h30 : Réunion en présence de tous les concurrents afin de donner une description détaillée du parcours.

14h à 18h : pesage des véhicules sur la bascule des biscuiteries Brun (Avenue de Vizille à Grenoble), attribution des numéros d'ordre, des programmes et des règlements.

Jeudi 4 Août : *4h à 9h* : Départs individuels du concours de tourisme (320 km), depuis le siège social de l'ACD. Chaque concurrent prend un commissaire de course dans sa voiture. Itinéraire : Grenoble, Vizille, Laffrey, La Mure, Corps, col Bayard, Gap, Embrun, Briançon, col du Lautaret, La Grave, Bourg d'Oisans, Vizille, Grenoble. Un chronométrage de la Côte de Laffrey est effectué durant la course (6,5 km à 10% de pente en moyenne)

19h : Fermeture du concours de tourisme.

Vendredi 5 Août : *6h à 9h* : Départs individuels du concours de tourisme (190 km). Itinéraire : Grenoble, Voreppe, col de la Placette, Saint Laurent du Pont, Saint Pierre de Chartreuse, col du Cucheron, Le Frou, Les Echelles, La Bauche, Lépine, Le Bourget du Lac, Chambéry, Chignin, Pontcharra, Gières, Uriage – les – Bains. Un chronométrage se fait au cours de la montée du Col du Cucheron (3 km à 9% de pentes en moyenne).

17h : Fermeture du concours de tourisme.

Samedi 6 Août : *15h à 17h* : Concours de vitesse, 500m départ et arrivée arrêtés, sur la piste de l'établissement thermal de Uriage.

17h : Concert sous la direction de M. Michaud.

20h30 : Feu d'artifice.

21h : Représentation théâtrale, *Que Suzanne n'en sache rien* (M.P Véber) pour les concurrents, les membres des clubs automobiles et leur famille.

Dimanche 7 Août : 8h30 : Salve d'artillerie dans le parc de l'établissement thermal.

9h : Concert dans le parc de l'établissement thermal.

14h30 à 18h : gymkhana automobile, suivi d'un défilé automobile, d'une bataille de fleurs et d'une exposition de voitures dans le parc de l'établissement thermal.

18h : Concert

19h : Banquet au cours duquel les résultats sont proclamés et les récompenses attribuées.

20h : Représentation théâtrale, *Les affaires sont les affaires* (Octave Mirbeau) pour les concurrents, les membres des clubs automobiles et leur famille.

Sortie de la Presse (1904)



**Prix remis
Lors du concours de Côte de Laffrey
(1901)**

Catégories	1^{er} Prix	2^{ème} Prix	3^{ème} Prix
A	100 francs	50 francs	/
B	150 francs + une chambre a air offerte par le TCF	75 francs	/
C	250 francs + une médaille en vermeil + un pneu complet Michelin	100 francs	50 francs
D	Médaille en vermeil offerte par l'ACD	Médaille d'argent	/
E	Médaille en vermeil grand module offerte par l'ACD	Médaille vermeil offerte par « Vues du Dauphiné »	Médaille d'argent offerte par « Vues du Dauphiné »

Vitesse : **A :** Voiturette au dessous de 400 kg portant au moins 2 personnes

B : Voiturettes légères de 400 à 650 kg portant au moins 2 personnes
côte à côte

C : Voitures au dessus de 650 kg portant au moins 2 personnes côte à
côte

Touriste : **D :** Voitures légères de 400 à 650 kg portant au moins 4 personnes

E : Voitures au dessus de 650 kg portant au moins 4 personnes

**Prix remis
Lors du concours de Côte de Laffrey
(1902)**

Catégories	1^{er} Prix	2^{ème} Prix	3^{ème} Prix
A	100 francs	50 francs	/
B	250 francs	100 francs	/
C	500 francs	200 francs	100 francs
D	100 francs	50 francs	/
E	Médaille en vermeil grand module offerte par l'ACD	/	/
F (21 voyageurs)	400 francs + médaille vermeil grand modèle offerte par <i>La France Automobile</i>	200 francs	100 francs
	Médaille vermeil	/	/
G	100 francs + médaille vermeil	50 francs	

- Vitesse :** **A** : Voiturettes au dessous de 400 kg portant au moins 2 personnes
B : Voiturettes légères de 400 à 650 kg portant au moins 2 personnes
C : Voitures de 650 kg à 1000 kg portant au moins 2 personnes
- Touriste :** **D** : Voitures légères portant au moins 4 personnes
E : Voitures au dessus de 650 kg portant au moins 4 personnes
F : Camions transportant au moins 21 passagers
G : Bicyclettes à moteur

Remarque : D'autres prix sont offerts par les principaux gantiers grenoblois : la Maison Perrin Frères, Rondet, Vallier et Reynier Frères.

**Prix remis
Lors de la Semaine de l'Automobile du Dauphiné
(1903)**

Catégories	1^{er} Prix	2^{ème} Prix	3^{ème} Prix	4^{ème} Prix
A	250 francs	100 francs	50 francs	/
B	500 francs	200 francs	100 francs	/
C	750 francs	400 francs	200 francs	100 francs
D	150 francs	100 francs	50 francs	/
Z	300 francs	150 francs	/	/
Médailles ou plaquettes				
M	Vermeil	Argent	Bronze	/
N	Vermeil	Vermeil	Argent	Bronze
P	Vermeil	Vermeil	Argent	Bronze
Prix de régularité				
	Vermeil	Vermeil	Argent	Bronze

Les prix sont complétés par des « souvenirs dauphinois ».

Vitesse : **A** : Voiturettes au dessous de 400 kg portant au moins 2 personnes

B : Voiturettes légères de 400 à 650 kg portant au moins 2 personnes

C : Voitures de 650 kg à 1000 kg portant au moins 2 personnes

D : Motocycles de moins de 50 kg

E : Voitures au dessus de 650 kg portant au moins 4 personnes

Touriste : **M** : Voitures à 1 cylindre portant 2 voyageurs

N : Voitures à 2 cylindres portant 3 voyageurs

P : Voitures à 4 cylindres portant 4 voyageurs

Remarque : Pour les catégories « touriste », les conducteurs doivent être membre d'un club reconnu par l'ACF.

Omnibus : **Z** : Omnibus portant 15 voyageurs ou leur équivalent en poids (900 kg)

Classement général :

1^{er} : 1000 francs offerts par la maison De Dietrich et une médaille vermeil offerte par le magazine *La Locomotion*.

2^{ème} : 500 francs et une médaille vermeil offerte par le magazine *Le Monde Sportif*.

3^{ème} : 250 francs et une médaille d'argent offerte par le magazine *Le Vélo*.

Prix offerts aux véhicules roulant à l'alcool :

Catégorie C et P : Une médaille vermeille offerte par l'Association Générale de l'Automobile.

Catégorie B et N : Une médaille en argent offerte par l'Association Générale de l'Automobile.

Catégorie A et M : Une médaille de bronze offerte par l'Association Générale de l'Automobile.

Concours des 500 mètres, départ – arrivée arrêtés :

1^{er} : une paire de vase de Sèvres (800 francs) offert pas Emile Buisson (Fermier Général des eaux à Uriages-les-Bains)

2^{ème} : une bannière offerte par les Assurances Zurich.

**Prix remis
Lors de la Semaine de l'Automobile du Dauphiné
(1904)**

	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^è et 6 ^è	7 ^è à 9 ^è
Général	Objet d'art	Médaille or	Médaille vermeil	Médaille Argent	Médaille Argent	Médaille Bronze
Par Catégorie						
1	Médaille vermeil	Médaille argent	Médaille bronze	/	/	/
2	Médaille or	Médaille vermeil	Médaille argent	/	/	/
3	Médaille or	Médaille vermeil	Médaille argent	Médaille argent	Médaille argent	Médaille bronze
4	Médaille vermeil	Médaille vermeil	Médaille argent	Médaille bronze	/	/
5	Médaille or	Médaille vermeil	Médaille argent	Médaille argent	Médaille bronze	Médaille bronze
500 m départ – arrivée arrêtés						
	Objet d'art offert par E. Buisson	Médaille vermeil	/	/	/	/
Concours d'élégance						
	Bannière	Objet d'art	Objet d'art	Objet d'art	Objet d'art	Objet d'art

Catégorie : 1 : Voiture 1 cylindre portant 2 voyageurs

2 : Voiture 2 cylindres portant 3 voyageurs

3 : Voiture de plus de 2 cylindres portant 4 voyageurs

4 : Cars alpins ou omnibus portant 10 voyageurs

5 : Motocyclettes

Remarque : Les concurrents ont la possibilité de choisir leur prix : une médaille ou « tout objet d'utilité » (critérium, tachymètre, trousse...) choisi parmi une liste.